

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une reprise timide et coûteuse

AVRIL
2024



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une reprise timide et coûteuse

AVRIL
2024



Copyright ©2024 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI

Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa: a tepid and pricey recovery.

Other titles: Sub-Saharan Africa : a tepid and pricey recovery. | A Tepid and pricey recovery. | Regional economic outlook: Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2024. | Apr. 2024. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9798400267895 (English Paper)

9798400269707 (French paper)

9798400267970 (French Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. |

Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2024

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : +(1) 202.623.7430

Télec. : +(1) 202.623.7201

publications@IMF.org

IMFbookstore.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	v
Groupes de pays	vi
Hypothèses et conventions	vii
Résumé	viii
Une reprise timide et coûteuse	1
Évolution récente : réouverture des marchés mondiaux à des prix élevés	2
Perspectives : timidité du rebond tant attendu	6
S'adapter à des coûts d'emprunt élevés dans un monde exposé à des chocs multiples : priorités pour l'action publique	9
Appel à la solidarité et au soutien de la communauté internationale	15
Bibliographie	17
Appendice statistique	19

TABLEAUX

Afrique subsaharienne : groupes de pays	vi
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	vi
Afrique subsaharienne : abréviations des pays	vii

ENCADRÉ

Encadré 1. Estimation de la « prime africaine »	4
Graphique 1.1. Côte d'Ivoire : Rendement à l'échéance lors de l'émission, 2014-24	4
Graphique 1.2. Prime africaine, estimations de régression	4

GRAPHIQUES

Graphique 1. Écarts de rendement sur obligations souveraines, 2022-24	2
Graphique 2. Flux de financement extérieurs du secteur public	3
Graphique 3. Variation des avoirs détenus par les banques sous forme de dette publique et de crédit au secteur privé	5
Graphique 4. Taux prêteurs préférentiels réels, 2021-24	5
Graphique 5. Variation de la croissance du PIB entre 2023 et 2024	7
Graphique 6. PIB réel par habitant, 2000-25	7
Graphique 7. Risques géopolitiques et coûts d'expédition 2016-23	8
Graphique 8. Solde budgétaire, dons inclus, 2019-25	10
Graphique 9. Inflation médiane, déc. 2021-févr. 2024	11
Graphique 10. Taux directeurs réels, février 2024	12
Graphique 11. Inflation : taux effectifs et taux visés, février 2024	12
Graphique 12. Taux de change, janv. 2023-févr. 2024	13
Graphique 13. Capitalisation boursière en 2023	14
Graphique 14. Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : besoins bruts de financement extérieur, 2020-28	16

TABLEAUX DE L'APPENDICE STATISTIQUE

AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	21
AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique	22
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	23
AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	24

Remerciements

L'édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Wenjie Chen, Luc Eyraud et Catherine Pattillo.

Le présent rapport *Perspectives économiques régionales : une reprise timide et coûteuse* a été rédigé par Adrian Alter (chef d'équipe), Cleary Haines, Grace Li et Thibault Lemaire, sous la direction de Wenjie Chen.

Celui-ci s'accompagne de trois notes d'analyse :

« Réduire les déficits budgétaires en Afrique subsaharienne sans compromettre le développement », rédigée par Arthur Sode (chef d'équipe) et Jimena Montoya, sous la direction de Antonio David.

« L'Afrique subsaharienne en quête de ressources : tirer parti de l'abondance des minerais essentiels », rédigée par Paola Ganum, Athene Laws, Hamza Mighri, Balazs Stadler, Nico Valckx (chef d'équipe) et David Zeledon, sous la direction de Wenjie Chen.

« Bâtir la main-d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique », rédigée par Michele Fornino (chef d'équipe), sous la direction de Andrew Tiffin.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Groupes de pays

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. dém. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Namibie	Kenya	Eswatini	Madagascar	Mali
	Niger	Lesotho	Gabon	Madagascar	Mozambique
	République centrafricaine	Madagascar	Ghana	Malawi	Niger
	Sierra Leone	Malawi	Guinée équatoriale	Mali	Nigéria
	Tanzanie	Maurice	Kenya	Mozambique	République centrafricaine
	Zambie	Mozambique	Lesotho	Niger	Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Ouganda	Maurice	Ouganda	Soudan du Sud
		Rwanda	Namibie	République centrafricaine	Tchad
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Rwanda	Zimbabwe
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Sierra Leone	
		Seychelles	Sénégal	Soudan du Sud	
		Togo	Seychelles	Tanzanie	
			Zambie	Tchad	
				Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2024 des pays fragiles ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ¹ (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Congo, Rép. dém. du	Angola	Burkina Faso	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Kenya	Botswana	Cabo Verde	Cabo Verde
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Ouganda	Comores	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	*Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Gambie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	Somalie	Eswatini	Ghana	Ghana
Sénégal		Kenya	Soudan du Sud	Lesotho	Guinée	Guinée
Togo		Madagascar	*Tanzanie	Madagascar	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
		Malawi		Madagascar	Libéria	Libéria
		Maurice		Malawi	Mali	Mali
		Ouganda		Maurice	Niger	Niger
		Rwanda		Mozambique	Nigéria	Nigéria
		Seychelles		Namibie	Sénégal	Sénégal
		Zambie		Seychelles	Sierra Leone	Sierra Leone
		Zimbabwe		Tanzanie	Togo	Togo
				Zambie		
				Zimbabwe		

¹Le 28 janvier 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, « ... » indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2023-24 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqués inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2023/24) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Résumé

Au terme de quatre années turbulentes, l'Afrique subsaharienne semble enfin se rétablir. À la faveur de l'assouplissement des conditions financières mondiales, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Kenya ont émis des euro-obligations en début d'année, mettant ainsi un terme à une période de près de deux ans pendant laquelle la région n'avait plus accès aux marchés internationaux de capitaux. Les ratios de dette publique se sont largement stabilisés, et l'on observe certains flux de capitaux amorcer un retour dans la région.

Dans l'ensemble, les perspectives s'améliorent progressivement et l'activité économique reprend modestement. La croissance va passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024, et près des deux tiers des pays s'attendent à une croissance en hausse. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de cette année ; d'après les projections, la croissance devrait atteindre 4,0 % en 2025. En parallèle, le taux médian d'inflation a pratiquement été divisé par deux, de presque 10 % en novembre 2022 à environ 6 % en février 2024.

Hélas, la situation de la région n'est pas au beau fixe, et la pénurie de financements se poursuit. Les États de la région sont encore en proie à des manques de financements, des coûts d'emprunt élevés et des risques de refinancement, dans un contexte où la mobilisation des recettes publiques nationales reste faible. Des remboursements d'ampleur se profilent cette année et la suivante. Ces difficultés de financement contraignent les pays à réduire certaines dépenses publiques essentielles et à réaffecter au service de la dette des fonds censés financer leur développement, ce qui met en péril les perspectives de croissance des générations futures.

La pénurie de financement tient en partie à la raréfaction des sources de financement traditionnelles de la région, en particulier l'aide publique au développement. Au cours des quatre prochaines années, les besoins de financement bruts extérieurs des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne devraient dépasser les 70 milliards de dollars annuels (soit 6 % du PIB). Les sources de financement concessionnel s'étant raréfiées, les États se tournent vers d'autres solutions, qui se caractérisent souvent par des coûts plus élevés, une plus grande opacité et des échéances plus courtes.

Les coûts de l'emprunt, au niveau national comme au niveau international, se sont accrus et continuent d'être élevés pour beaucoup de pays. En 2023, les paiements d'intérêts par les États ont représenté 12 % des recettes publiques (hors dons) pour le pays médian d'Afrique subsaharienne, soit plus du double du niveau observé il y a dix ans. Le secteur privé n'est pas non plus épargné par la hausse des taux d'intérêt.

Les perspectives économiques demeurent sujettes à des risques baissiers. La région reste plus vulnérable face aux chocs mondiaux, en particulier un possible affaiblissement de la demande extérieure et les risques géopolitiques. En outre, les pays d'Afrique subsaharienne connaissent une instabilité politique croissante et de fréquents chocs climatiques. L'année 2024 sera critique pour l'Afrique subsaharienne, où doivent se tenir 18 élections de portée nationale. Les chocs climatiques sont de plus en plus fréquents et étendus, notamment les sécheresses, dont la gravité a atteint des niveaux inédits.

Dans le contexte actuel, marqué par des contraintes de financement et des chocs en cascade, la communauté internationale doit prêter plus activement assistance à la région. Par ailleurs, les pays peuvent s'adapter à ces difficultés en agissant de manière prioritaire dans les trois domaines suivants :

- Améliorer la situation des finances publiques en augmentant les recettes publiques demeure la première ligne de défense dans un monde où l'emprunt coûte plus cher et où les possibilités de financement se réduisent. Cependant, les pouvoirs publics doivent avant tout limiter le plus possible les répercussions négatives du rééquilibrage budgétaire sur les populations et leurs moyens de subsistance. Pour ce qui concerne le financement, il y a toujours un besoin urgent de davantage de dons et prêts concessionnels.
- La politique monétaire devrait rester axée sur la stabilité des prix. À mesure que l'inflation marque le pas, de plus en plus de pays disposeront des marges de manœuvre nécessaires pour baisser les taux d'intérêt. Une coordination accrue des politiques budgétaire, monétaire et de change est indispensable.

- La mise en œuvre de réformes structurelles, visant par exemple à accélérer l'intégration commerciale et à améliorer le climat des affaires pour attirer davantage d'investissements directs étrangers, pourrait permettre de diversifier les sources de financement et l'économie. Les pays d'Afrique subsaharienne ont besoin de plus de soutien de la part de la communauté internationale, et les banques de développement multilatérales et régionales pourraient envisager d'avoir davantage de recours à l'effet de levier sur leurs bilans pour favoriser un avenir plus inclusif, durable et prospère.

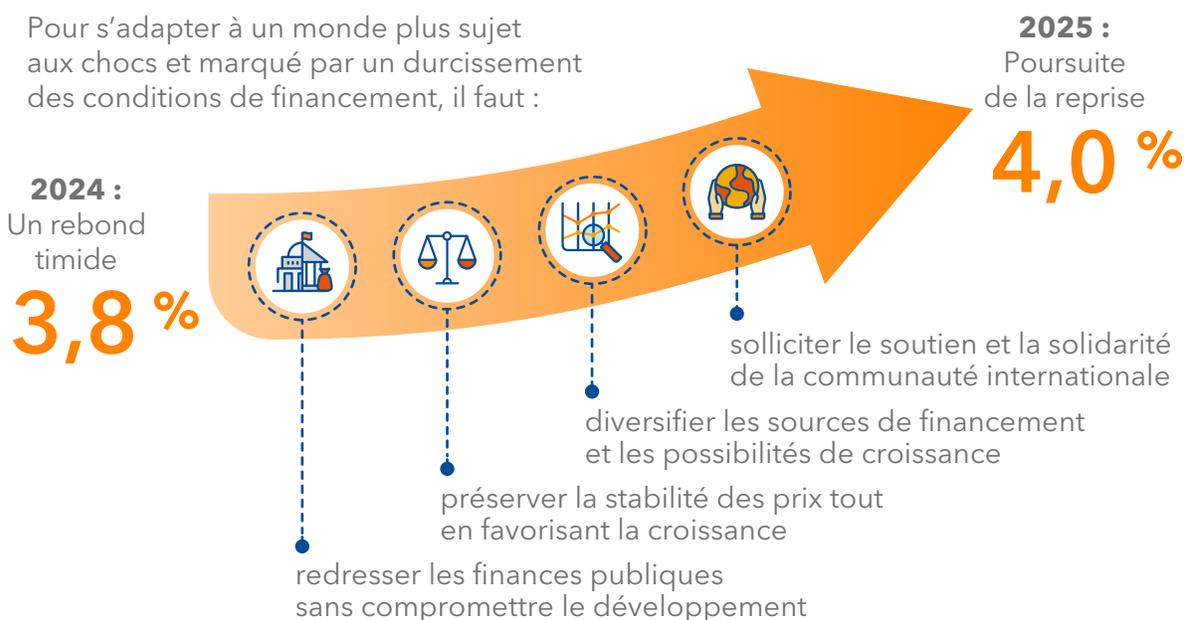
Notes des Perspectives économiques régionales. Une série de notes analytiques sont consacrées aux thèmes suivants : 1) stratégies pour rééquilibrer les finances publiques tout en limitant les effets négatifs sur les conditions socioéconomiques (voir « Réduire les déficits budgétaires en Afrique subsaharienne sans compromettre le développement ») ; 2) moyens de tirer parti des abondants gisements de minerais essentiels de la région (voir « L'Afrique subsaharienne en quête de ressources : tirer parti de l'abondance des minerais essentiels »), et 3) importance d'accroître l'investissement dans l'éducation (voir « Bâtir la main d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique »).

Une reprise timide et coûteuse

Après quatre années mouvementées, les perspectives pour l'Afrique subsaharienne s'améliorent progressivement. La croissance va passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024, et près des deux tiers des pays s'attendent à une croissance plus élevée. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de cette année ; d'après les projections, la croissance devrait atteindre 4,0 % en 2025. En outre, l'inflation a presque diminué de moitié, les ratios de dette publique se sont largement stabilisés et plusieurs pays ont émis des euro-obligations cette année, mettant ainsi un terme à une période de deux ans pendant laquelle la région n'avait plus accès aux marchés internationaux. Cependant, tout n'est pas au beau fixe. La pénurie de financement se poursuit pour les États de la région qui doivent encore faire face à des coûts d'emprunt élevés et à des remboursements de dette imminents. Ces perspectives demeurent exposées à des risques plutôt baissiers. La région reste plus vulnérable aux chocs externes mondiaux, ainsi qu'au risque d'aggravation de l'instabilité politique et de multiplication des catastrophes climatiques. Trois mesures stratégiques peuvent aider les pays à relever ces défis : redresser les comptes publics sans entraver le développement ; mener une politique monétaire axée sur la stabilité des prix ; et mettre en œuvre des réformes structurelles pour diversifier l'économie et les sources de financement. Dans ce contexte, les pays d'Afrique subsaharienne auront besoin de plus de soutien de la part de la communauté internationale afin de construire un avenir plus inclusif, durable et prospère.

Une lente remontée

La région a repris ses marques, mais les pouvoirs publics sont toujours en proie à une pénurie de financements, à des coûts de l'emprunt élevés et à des risques de refinancement.



Évolution récente : réouverture des marchés mondiaux à des prix élevés

Au terme de quatre années turbulentes, l'Afrique subsaharienne semble se rétablir ...

L'éclaircie qui se profile à l'horizon pour l'économie d'Afrique subsaharienne semble enfin briller un peu plus vivement. En janvier 2024, la Côte d'Ivoire a procédé avec succès à une émission euro-obligataire, mettant ainsi un terme à une période de près de deux ans pendant laquelle la région n'avait plus accès aux marchés internationaux de capitaux. Le Bénin et le Kenya lui ont rapidement emboîté le pas, en tirant parti du regain d'appétence à l'échelle mondiale pour les instruments de dette africains. Cet intérêt croissant se manifeste également par la **diminution des écarts de rendement observés sur les obligations souveraines**, à la suite de l'assouplissement des conditions financières au niveau mondial (graphique 1).

Dans le même ordre d'idées, **les déséquilibres macroéconomiques dont pâtit la région continuent de se résorber**, ce qui renforce le sentiment d'optimisme souligné dans la précédente édition des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : « Une éclaircie à l'horizon ? ». En particulier, l'inflation a nettement ralenti : le taux médian d'inflation globale est passé d'un pic de près de 10 % en novembre 2022 à environ 6 % en février 2024, ce qui tient en partie aux effets du resserrement de la politique monétaire dans de nombreux pays. S'agissant des finances publiques, les autorités ont poursuivi le rééquilibrage budgétaire, ce qui a permis au déficit budgétaire médian de descendre à 4,0 % du PIB en 2023, son niveau le plus bas depuis le début de la pandémie. Par conséquent, **les ratios d'endettement public se sont largement stabilisés** autour de 60 % du PIB en 2023, et devraient baisser cette année.

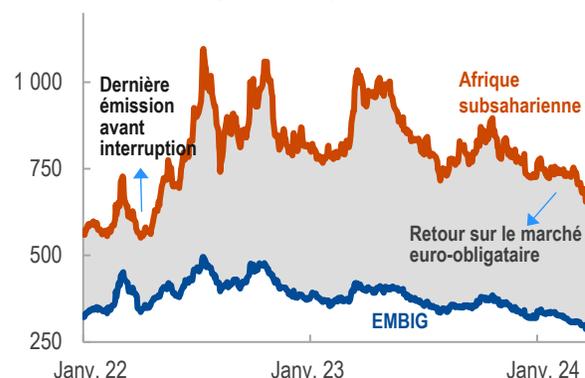
En outre, on observe des signes encore timides de **reprise de certains mouvements de capitaux** à destination des pays de la région. Après plusieurs années d'atonie, les investissements directs étrangers (IDE) à destination de la région ont augmenté à 2,0 % du PIB en 2023, ce qui témoigne de la poursuite du redressement économique au lendemain de la pandémie. Plus prometteur encore, le nombre de projets d'IDE annoncés a augmenté d'environ 10 % en 2023 par rapport à l'année précédente.

... mais les États de la région sont encore en proie à une pénurie de financements, des coûts d'emprunt élevés et des risques de refinancement ...

Hélas, la situation de la région n'est pas au beau fixe. Cette dernière subit encore une **grave pénurie de financements**, décrite dans de précédents rapports. Les obligations au titre du service de la dette continuent de s'alourdir. D'après les données préliminaires de l'année dernière, sous l'effet conjugué de la baisse des sources de financement extérieur du secteur public et de l'augmentation du service de la dette, les États de la région ont reçus les flux extérieurs nets les plus faibles depuis la crise financière mondiale (graphique 2). En 2023, les paiements d'intérêts par les États ont représenté 12 % des recettes publiques (hors dons) pour le pays médian d'Afrique subsaharienne, soit plus du double du niveau observé il y a dix ans. **De considérables remboursements de dette extérieure vont arriver à échéance cette année et la suivante**, dont 5,9 milliards de dollars au titre des euro-obligations en 2024 et 6,2 milliards de dollars en 2025, ainsi que d'importants remboursements de prêts bancaires (syndiqués et bilatéraux) au cours des deux prochaines années.

Graphique 1. Écarts de rendement sur obligations souveraines, 2022-24

(Points de base, moyenne simple)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : L'Afrique subsaharienne englobe ici l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, la Namibie, le Nigéria et le Sénégal. EMBIG = indice des rendements des titres de dette des pays émergents (Emerging Market Bond Index Global). Données jusqu'au 29 mars 2024.

Cette pénurie de financements s'explique en partie par la **diminution des sources de financement habituelles, en particulier l'aide publique au développement (APD)**, essentielle pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, dont la part dans le PIB n'a cessé de baisser au cours des 15 dernières années. Ce recul est aggravé par le réacheminement des aides vers les zones de conflits en Ukraine et à Gaza. De plus, les prêts officiels bilatéraux chinois sont nettement en deçà de leur pic de 2016. À mesure que les sources de financement classiques se sont réduites, **les États se sont tournés vers d'autres solutions**. À la faveur de leur intégration accrue au sein des marchés internationaux de la dette et de l'approfondissement des marchés financiers locaux, il est devenu plus facile pour les pays de la région de souscrire davantage de dette commerciale, au niveau national comme au niveau international, à des conditions non concessionnelles. Si ce progrès considérable fournit aux pays de la région un accès accru aux sources de financement, **il est fréquemment synonyme de coûts plus élevés**. Les prêts bilatéraux et syndiqués accordés par les banques commerciales internationales sont souvent assortis de périodes de remboursement plus courtes, de charges plus élevées, d'une moindre transparence et, dans certains cas, de garanties, ce qui peut créer de nouvelles charges et risques budgétaires potentiellement élevés.

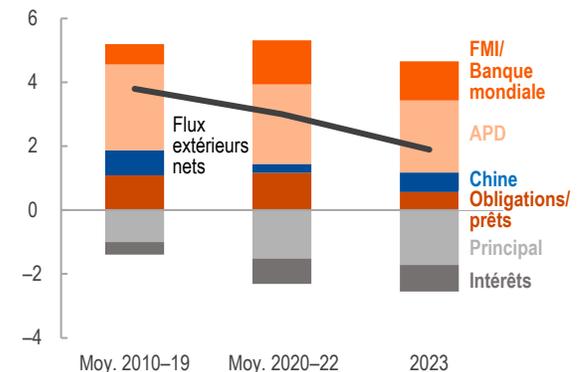
Même pour les pays qui ont récupéré l'accès aux marchés internationaux, les coûts de l'emprunt demeurent élevés. À fin mars, le rendement moyen des euro-obligations des pays non surendettés de la région dépassait les 11 % (nettement plus que la moyenne de 7,3 % observée avant la pandémie), **ce que beaucoup de pays ne peuvent pas se permettre**. Le Kenya, par exemple, a émis une obligation dont le rendement à l'échéance est de 10,4 %, un niveau bien supérieur au rendement à l'émission de 6,9 % pour son obligation arrivant à échéance cette année. Cela lui a permis d'apurer la majeure partie de la charge immédiate de sa dette et de repousser les remboursements de sept ans. De même, la Côte d'Ivoire a dû faire face à son coût d'emprunt le plus élevé depuis une décennie pour une euro-obligation libellée en dollars¹. En général, les émetteurs souverains d'Afrique subsaharienne paient des rendements plus élevés que les émetteurs présentant des risques similaires dans d'autres régions, quoique la « prime africaine » souvent évoquée semble relativement modeste. De plus, cette prime disparaît pour l'essentiel lorsqu'on compare les entreprises publiques et privées d'Afrique subsaharienne avec les émetteurs analogues dans d'autres régions (encadré 1).

... et le secteur privé n'est pas épargné.

Ces dernières années, les banques locales ont préféré prêter au secteur public qu'au secteur privé. Avant la pandémie, l'exposition des banques au secteur privé a augmenté beaucoup plus vite que leur exposition au secteur public, ce qui témoigne du développement financier de la région. En revanche, depuis la pandémie, la part du crédit au secteur privé dans les actifs des banques est restée largement inchangée, tandis que le crédit au secteur public n'a cessé d'augmenter (graphique 3). Cette interdépendance croissante entre banques et États pourrait poser des risques pour la stabilité financière dans certains pays (au sein de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), par exemple), en raison de problèmes tels que l'asymétrie des échéances entre actifs et passifs, la concentration des actifs et l'illiquidité.

Graphique 2. Flux de financement extérieurs du secteur public

(En pourcentage du PIB)



Sources : Dealogic ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des statistiques internationales sur la dette ; calculs des services du FMI.

Note : L'Afrique du Sud est exclue en raison de contraintes sur les données, mais des estimations préliminaires laissent penser que les résultats d'ensemble ne changeraient pas si le pays faisait partie de l'échantillon. Les données pour 2023 relèvent d'estimations. Par « obligations », on entend les euro-obligations émises avant mai 2022. Les prêts englobent le crédit syndiqué et les prêts bancaires bilatéraux. Le principal et les intérêts correspondent aux paiements du service de la dette contractée et garantie par l'État.

¹ Cette émission obligataire comporte deux tranches : 1) une euro-obligation classique de 1,5 milliard de dollars à échéance de 13 ans et d'un rendement de 8,5 %, et 2) une obligation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de 1,1 milliard de dollars, à échéance de neuf ans et d'un rendement de 7,875 %. Eu égard aux couvertures dollar-euro obtenues simultanément, les taux d'intérêt nominaux en euro sont de 6,85 % et 6,3 %, respectivement. À la suite de son émission euro-obligataire, l'agence Moody's a relevé les perspectives pour la Côte d'Ivoire au niveau stable Ba2.

Encadré 1. Estimation de la « prime africaine »

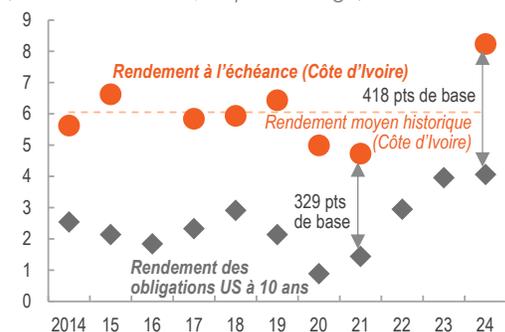
Les pays d'Afrique subsaharienne ayant accès aux marchés internationaux ont toujours été confrontés à des coûts d'emprunt plus élevés que d'autres pays émetteurs similaires. Par exemple, l'émission d'euro-obligations de 2,6 milliards de dollars par la Côte d'Ivoire en janvier 2024 (avec un écart de taux moyen pondéré d'environ 400 points de base) a été la plus coûteuse à ce jour, bien que les récentes augmentations de coûts puissent être largement attribuées à la hausse des rendements obligataires américains (graphique 1.1). L'écart à l'émission pour la Côte d'Ivoire était de 50 points de base au-dessus du prix d'une obligation similaire d'un pays en développement hors Afrique subsaharienne affichant la même notation. Ce fait amène à se poser la question de savoir s'il existe une « prime africaine » reflétant un coût supplémentaire que paieraient les pays africains lorsqu'ils empruntent sur les marchés internationaux, et qui ne saurait être justifiée par la présence de fondamentaux macroéconomiques différents.

Toutefois, l'analyse exposée dans le présent encadré révèle que la « prime africaine » est assez modeste pour les obligations souveraines et pratiquement inexistante en ce qui concerne les entreprises privées et publiques. Si l'on prend en compte les fondamentaux spécifiques à chaque émetteur (illustrés par la notation de crédit de l'émetteur), les facteurs mondiaux et les caractéristiques des obligations, la prime pour les émissions d'euro-obligations souveraines se situe entre 53 et 88 points de base, avec un point médian de 70 points de base (graphique 1.2). Cet écart se creuse lorsque des chocs mondiaux surviennent (jusqu'à 120 points de base) ; cela peut s'expliquer par les contraintes potentielles portant sur la demande des investisseurs et la liquidité. Cependant, si l'on se concentre sur les euro-obligations émises par des entreprises privées et publiques d'Afrique subsaharienne, cette prime disparaît : ceci indique qu'il n'y a pas de différences significatives en matière de coûts d'emprunt par rapport à leurs homologues en dehors de la région. Une explication plausible réside dans le fait que la plupart des sociétés d'Afrique subsaharienne émettant des euro-obligations (comparativement à l'émission d'obligations souveraines) ont généralement une meilleure note en matière de qualité d'investissement, ce qui tient à la présence de bilans plus sains et de meilleures normes de gouvernance et de gestion.

Il convient de remarquer que cet encadré n'aborde pas la question de l'objectivité des notations de crédit, qui sont considérées exogènes dans l'analyse¹. Le débat sur les notations reste peu concluant, la disponibilité des données étant l'un des

Graphique 1.1. Côte d'Ivoire : Rendement à l'échéance lors de l'émission, 2014-24

(Rendement annuel, en pourcentage)

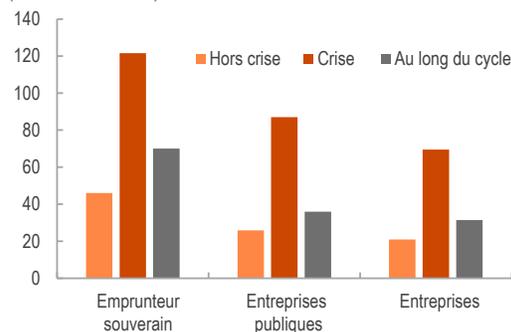


Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : Pour les États-Unis, on utilise le rendement moyen infra-annuel des obligations à 10 ans, indicateur de substitution pour le taux sans risque des obligations présentant des échéances similaires à celles de la Côte d'Ivoire. pts = points.

Graphique 1.2. Prime africaine, estimations de régression

(Points de base)



Sources : Dealogic ; calculs des services du FMI.

Note : Les coefficients décrits dans ce graphique proviennent de régressions regroupées portant sur des effets fixes temporels (trimestriels) et liés aux notations ; la variable dépendante est le rendement à l'échéance pour chaque émission euro-obligataire. Les pays considérés sont tous des pays émergents ou en développement. La taille des tranches, l'échéance et une variable muette liée au Groupe des Vingt font partie des autres variables de contrôle. On a utilisé des erreurs-types robustes. Années de crise : 2008-09, 2015-16 et 2020-21. Période d'échantillonnage : 2006-24.

¹ Pour plus de détails sur ce débat, consultez les travaux de Griffith-Jones et Kraemer (2021) ainsi que ceux de Fofack (2021), qui traitent des biais de perception potentiels de la part des agences de notation de crédit dans le contexte de l'Afrique, et des pays émergents et pays en développement, plus généralement.

Encadré 1 (fin)

principaux points d'achoppement. Au-delà de la question des notations, Gbohoui et al. (2023) ainsi que Presbitero et al. (2016) ont constaté que, sur le marché secondaire, les disparités dans les écarts de rendement sur les obligations entre les pays d'Afrique subsaharienne et leurs homologues en dehors de la région sont principalement dues à la présence de fondamentaux économiques plus fragiles, notamment en ce qui concerne le risque de conflit, les antécédents de défaut de paiement et les problèmes structurels. Plus précisément, les difficultés liées à la gouvernance, à la transparence et à la gestion des finances publiques en Afrique subsaharienne sont des facteurs importants qui contribuent à la présence de spreads plus élevés.

Adrian Alter est l'auteur de cet encadré.

Les entreprises ont aussi vu leurs coûts d'emprunt augmenter. Sur le plan intérieur, dans plus de la moitié des pays de la région pour lesquels des données sont disponibles, le taux prêteur préférentiel médian a plus que doublé en termes réels à la fin de 2023 par rapport à l'année précédente, où il se montait à environ 2,5 % (graphique 4). Le taux prêteur préférentiel est généralement un indicateur des coûts d'emprunt intérieurs pour les entreprises les mieux notées, de sorte que les taux d'intérêt pour les prêts aux petites entreprises sont probablement encore plus élevés, ce qui reflète leur moindre accès aux services financiers, l'absence de garanties solides et des risques de défaut plus élevés. Parallèlement, les entreprises ayant accès aux marchés internationaux ont emprunté davantage à l'étranger, ce qui a augmenté leur endettement et leurs coûts d'emprunt. Par exemple, s'agissant du crédit syndiqué aux entreprises, l'écart médian par rapport au taux de référence est passé de 350 points de base avant la pandémie à 580 points de base en 2023. À l'avenir, une période prolongée de taux d'intérêt élevés pourrait affecter la qualité du crédit aux entreprises en augmentant les coûts de l'emprunt et en compromettant la rentabilité des entreprises et leur capacité à rembourser leur dette.

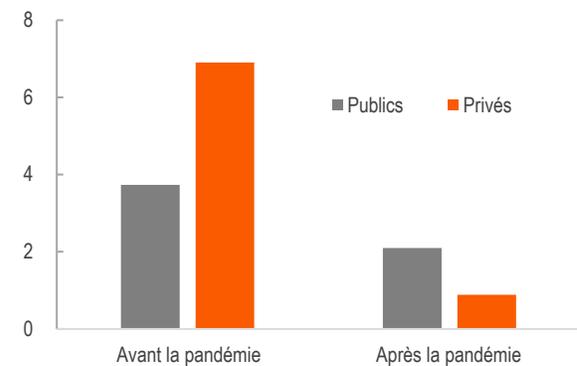
En outre, plusieurs pays rencontrent des **difficultés telles que des pénuries de devises ou des restrictions à l'importation** (par exemple l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria et le Tchad), qui compliquent le fonctionnement des entreprises, alors même que celles-ci viennent de passer un cap en renouant avec leur rentabilité d'avant la pandémie.

La capacité des pays à relever les défis actuels est encore contrainte par l'incertitude croissante et la multiplication des chocs

Les difficultés de financement ont forcé de nombreux pays à réduire certaines dépenses publiques essentielles à leur développement, notamment leurs investissements en capital, pour assurer le service de leur dette. La pénurie de liquidités met en péril les perspectives de croissance des futures générations, car les pays de la région manquent cruellement de fonds pour répondre à leurs **importants besoins de développement**, un phénomène qui vient s'ajouter aux

Graphique 3. Variation des avoirs détenus par les banques sous forme de dette publique et de crédit au secteur privé

(En pourcentage des actifs ; moyenne)

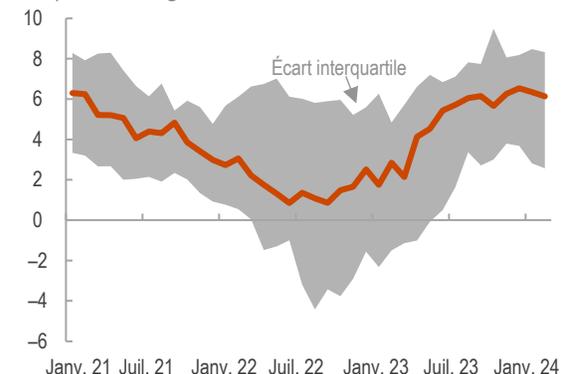


Sources : statistiques financières internationales du FMI ; calculs des services du FMI.

Note : Les données remontent à décembre 2023, quand il ne s'agit pas des plus récentes dont on dispose. Avant la pandémie : 2015-19 ; après la pandémie : 2020-23.

Graphique 4. Taux prêteurs préférentiels réels, 2021-24

(En pourcentage, médianes)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

séquelles économiques de la pandémie. Par exemple, près de trois enfants d'âge scolaire sur dix ne bénéficient d'aucune instruction primaire ou secondaire. Parmi ceux qui vont à l'école, seuls 65 % achèvent le cycle d'instruction primaire, contre 87 % en moyenne au niveau mondial (note d'analyse « Bâtir la main-d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique »). En plus de la santé, de l'éducation et des infrastructures, l'insécurité alimentaire demeure une des principales difficultés de l'Afrique subsaharienne. On estime qu'en 2023, 140 millions d'habitants de la région, dont beaucoup en République démocratique du Congo et au Nigéria, étaient en proie à une insécurité alimentaire aiguë, or les pouvoirs publics peinent à réagir efficacement par manque d'espace budgétaire.

Dans le même temps, la région est également confrontée à **une instabilité politique croissante et à des chocs climatiques** qui entravent la croissance, pèsent lourdement sur des ressources limitées et pourraient accroître les tensions sociales :

- **L'instabilité politique**, en créant de l'incertitude sur les politiques publiques et en entamant la confiance des investisseurs, aggrave les difficultés de l'Afrique subsaharienne et nuit à sa croissance. Au terme de désaccords politiques prolongés à la suite de récents coups d'État, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont quitté la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en janvier 2024. Cette décision exacerbe l'incertitude et la fragmentation géoéconomique dans une région déjà en proie à la fragilité, la pauvreté et l'insécurité alimentaire. **L'année 2024 sera critique pour l'Afrique subsaharienne, où doivent se tenir 18 élections de portée nationale, dont des présidentielles**, prévues pour la plupart dans l'Ouest et le Sud de la région. Le retard des élections présidentielles au Sénégal a engendré un surcroît d'incertitude sur le plan politique au niveau régional. De manière plus générale, on a pu observer que l'instabilité politique autour des élections ne génère pas seulement des coûts macroéconomiques, mais qu'elle déclenche également des ajustements budgétaires de long terme au détriment de l'investissement public (Ebeke et Ölçer, 2013). En outre, cette instabilité fait peser la menace de retours en arrière sur le plan des réformes publiques (Gaspar, Gupta et Mulas-Granados, 2017).
- **Le changement climatique** exacerbe par ailleurs les difficultés que rencontre l'Afrique subsaharienne, en pesant sur les rendements agricoles et la productivité du travail dans une région déjà vulnérable. L'année dernière, la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, a été très difficile pour la région. Le Malawi et le Mozambique ont été frappés par des cyclones dévastateurs, et dans la Corne de l'Afrique des sécheresses graves et prolongées ont été suivies par des crues soudaines au mois de novembre. La longue période d'inondations au Soudan du Sud a exacerbé la pénurie de denrées alimentaires. Certaines zones de l'Afrique australe souffrent à présent de sécheresses inédites : en 2024, les premiers mois de l'année (période cruciale pour les cultures) ont connu les plus bas niveaux de précipitation depuis 40 ans. En Afrique centrale, le bassin du fleuve Congo connaît les pires inondations depuis près de 60 ans. **Ces phénomènes météorologiques extrêmes prélèvent un lourd tribut humain, entravent le développement**, réduisent les moyens d'action des pouvoirs publics et font sentir leurs effets de manière disproportionnée sur les couches les plus vulnérables de la population.

Perspectives : timidité du rebond tant attendu

Le rebond de la croissance projeté pour cette année s'annonce modeste, et la reprise, très inégale ...

Après deux ans de croissance atone, **les perspectives de la région s'améliorent légèrement dans l'ensemble : la croissance devrait passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024**. Les deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne s'attendent à une croissance plus soutenue cette année qu'en 2023 : celle-ci devrait connaître une accélération médiane de 0,6 point de pourcentage. Ce regain de croissance en 2024 varie considérablement d'un groupe de pays à l'autre : il tient, pour l'essentiel, à une embellie dans les pays exportateurs de pétrole (à l'exception du Nigéria), qui devraient voir leur croissance augmenter de 1,5 point de pourcentage pour atteindre 3,1 % (graphique 5). Quant aux pays dont l'économie est plus diversifiée, qui jouissent de taux de croissance durablement élevés, ils devraient conserver leur taux de croissance inchangé.

Les taux de croissance en 2024 varient considérablement d'un pays à l'autre. Les projections de croissance en Afrique du Sud plafonnent à 0,9 % en 2024, du fait de la persistance de pénuries d'énergie et de difficultés logistiques portuaires et ferroviaires. Le Nigéria devrait voir son économie, portée par son secteur pétrolier, croître de 3,3 % en 2024, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2023. Il importe de souligner que le Niger et le Sénégal font partie des pays à la plus forte croissance de la région (10,4 % et 8,3 % en 2024, respectivement), grâce à la mise en service de projets gaziers et pétroliers. Dans l'ensemble, la divergence entre les trajectoires de croissance des pays riches en ressources naturelles et des pays pauvres en ressources naturelles (qui présentent une économie plus diversifiée) devrait persister. Déjà ancienne, cette tendance est devenue manifeste depuis le choc sur les cours des produits de base survenu en 2015. En 2024, le premier groupe devrait croître de 3,0 %, et le second, de 5,7 %.

En 2025, la consommation et l'investissement privés devraient poursuivre leur redressement en Afrique subsaharienne, dont la croissance économique devrait atteindre 4,0 %. Dans le scénario de référence, l'on s'attend à ce que d'autres pays préémergents, en plus du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Kenya, commencent à émettre des obligations, au plus tôt en 2025, ce qui permettra d'atténuer la pénurie de financement et d'alimenter la reprise économique dans ces pays. À moyen terme, la croissance économique de la région devrait se stabiliser autour de 4,3 % ; on prévoit que les pays pauvres en ressources naturelles devraient croître presque deux fois plus vite (6,2 %) que les pays riches en ressources naturelles (3,5 %).

... et lorsque l'on prend en compte la croissance démographique, l'écart de revenu avec le reste du monde se creuse.

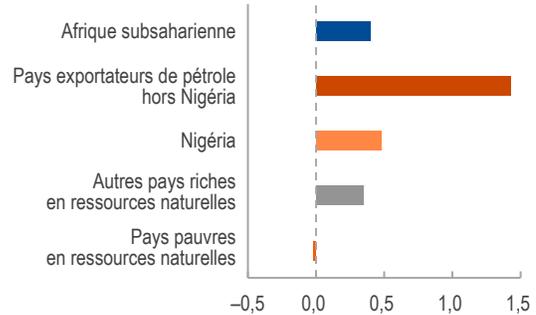
Le rebond de la croissance masque un autre problème grave, à savoir que les revenus par habitant ont cessé de converger, une tendance alimentée par la croissance démographique de la région, sans pareille dans le reste du monde. Entre 2000 et 2024, le revenu réel par habitant en Afrique subsaharienne a augmenté de près de 75 %, bien davantage que dans les pays avancés, qui n'ont vu une hausse que de 35 %. Néanmoins, ce résultat pâlit en comparaison des pays émergents et pays en développement (PEPD) d'autres régions du monde, où le revenu réel par habitant a fait plus que tripler au cours de la même période (graphique 6). Plus inquiétant encore, depuis 2014, la croissance du revenu réel par habitant en Afrique subsaharienne a nettement ralenti, signe d'une divergence grandissante avec les autres PEPD.

Des risques et des incertitudes considérables pèsent sur le rebond attendu de la croissance

La reprise de la croissance décrite ci-dessus est intimement liée à des évolutions régionales et mondiales. Au niveau régional, les perspectives économiques dépendent de la bonne marche des réformes en cours. En Afrique du Sud, les autorités s'emploient à atténuer la crise énergétique en améliorant l'offre d'électricité, mais des incertitudes sur le plan électoral risquent de mettre un coup d'arrêt à cet

Graphique 5. Variation de la croissance du PIB entre 2023 et 2024

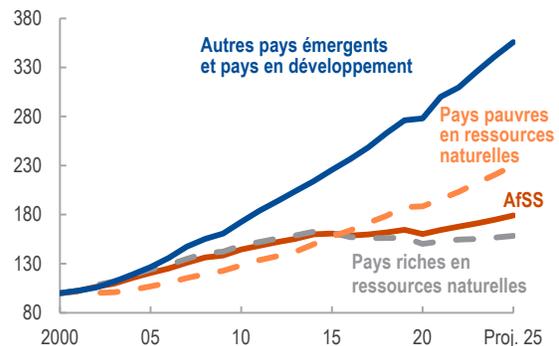
(En points de pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 6. PIB réel par habitant, 2000-25

(Indice, base 100 en 2000)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : La série donne l'évolution du PIB par habitant en monnaie locale constante. Les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. AfSS = Afrique subsaharienne ; PIB = produit intérieur brut.

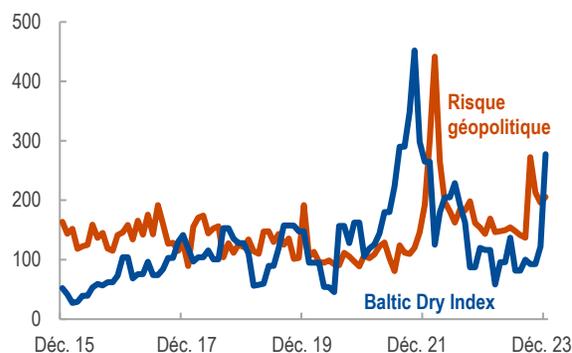
élan réformateur. Le Nigéria met au point un vaste train de réformes visant à alimenter la croissance économique par l'essor du secteur privé, en remédiant aux distorsions sur le marché des changes, en favorisant la production pétrolière et en augmentant les recettes publiques.

Étant donné que la probabilité d'un atterrissage brutal s'est éloignée à mesure que les chocs sur l'offre se sont estompés, les risques pesant sur les perspectives mondiales sont dans l'ensemble équilibrés. Il est possible que de bonnes surprises viennent tirer la croissance mondiale vers le haut, par exemple si la reprise économique en Chine et la désinflation intervenaient plus rapidement que prévu. Toutefois, **les risques pesant sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne semblent davantage orientés à la baisse**. Plusieurs chocs mondiaux concernent tout particulièrement la région² :

- **Une économie mondiale à la peine.** Dans un scénario pessimiste où les principales puissances économiques comme la Chine et l'Union européenne enregistreraient des résultats économiques plus faibles que prévu, la croissance mondiale ralentirait fortement et durablement. **Ce choc sur la demande extérieure aurait des répercussions considérables en Afrique subsaharienne** ; la région serait touchée de différentes manières, notamment du fait de la baisse de la demande pour les biens qu'elle exporte, de la dépréciation de ses taux de change, de la diminution des envois de fonds par la diaspora africaine et de la baisse des cours des matières premières. Il en résulterait que la croissance en Afrique subsaharienne perdrait à peu près 1 point de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2024 et 2025, à noter que les pays exportateurs de pétrole seraient touchés le plus durement. Cependant, en cas de baisse des cours des matières premières et si l'inflation marquait le pas plus vite que prévu, les autorités monétaires pourraient assouplir leurs politiques plus rapidement, ce qui permettrait à la croissance de repartir légèrement à la hausse en 2026.
- **Risques élevés sur le plan géopolitique.** Une aggravation du conflit au Moyen-Orient perturberait encore davantage les chaînes d'approvisionnement, les itinéraires de transport et la production des matières premières, ce qui ferait augmenter les prix des matières premières et les coûts d'expédition des marchandises (graphique 7). Les cours du pétrole et du gaz gagneraient (en moyenne) 15 % en 2024 et 2025 par rapport au scénario de référence. Dans le même temps, les cours des produits agricoles et agroalimentaires augmenteraient. Des simulations réalisées à partir de modèles donnent à penser que **l'effet d'ensemble sur la croissance en Afrique subsaharienne serait négatif et relativement modéré**. Cependant, les pays de la région qui dépendent moins de l'exploitation de ressources naturelles connaîtraient un ralentissement marqué, qui se traduirait par une perte de croissance d'environ 1,3 point de pourcentage en 2024. Il importe de souligner que l'inflation se maintiendrait plus longtemps à un niveau élevé dans la région, en s'écartant à la hausse des projections de référence d'environ 1,9 et 1,5 point de pourcentage en 2024 et 2025, respectivement.

Graphique 7. Risques géopolitiques et coûts d'expédition, 2016-23

(Indice, base 100 en 2022)



Sources : Caldara et Iacoviello (2022) ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Note : Données de Caldara et Iacoviello (2022) téléchargées le 16 février 2024 à partir de <https://matteoiacoviello.com/gpr.htm>.

En plus de risques économiques mondiaux, **l'Afrique subsaharienne est de plus en plus exposée à des risques spécifiquement régionaux** (voir également FMI, 2024). Le risque de tensions sociales et politiques s'est nettement accru en raison de la fragmentation géopolitique croissante, de la multiplication des coups d'État et d'une crise du coût de

² Les deux scénarios baissiers concordent avec les scénarios de risques mondiaux présentés dans l'édition d'avril 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*. Pour quantifier ces scénarios pessimistes, la présente section s'appuie sur des simulations basées sur le modèle AFRMOD, l'un des modèles macroéconomiques les plus performants dont dispose le FMI, et qui s'inscrit dans le système flexible de modèles multinationaux mis au point par Andrieu et al. (2015).

la vie qui fait beaucoup de laissés-pour-compte, le tout étant aggravé par les effets du changement climatique. La recrudescence des tensions sociales et le grand nombre d'échéances électorales font craindre que les pouvoirs publics ne soient coupés dans leur élan réformateur. Plus précisément, la croissance pourrait pâtir des éléments suivants :

- **Risques accrus pour la sécurité** : La prévalence des attaques terroristes dans la région est l'une des plus élevées au monde³. En Éthiopie, en dépit d'un accord de paix, les tensions sociales restent vives et le risque de nouvelles violences demeure élevé. Plusieurs autres pays continuent de rencontrer des problèmes d'insécurité, comme le Burkina Faso, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, la République démocratique du Congo et le Tchad. En outre, l'aggravation du conflit au Soudan risque de nuire encore davantage aux conditions économiques et humanitaires de ses voisins. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime que depuis le début du conflit, en avril 2023, presque 1,3 million de réfugiés, de demandeurs d'asile et de rapatriés sont entrés au Soudan du Sud, au Tchad, en Éthiopie et en République centrafricaine. La violence et les conflits, en plus de causer de tragiques pertes humaines et de perturber l'activité économique, mettent à rude épreuve des budgets déjà restreints, ne serait-ce qu'en raison de la forte augmentation des dépenses de sécurité.
- **Aléas climatiques** : Si la sécheresse se prolonge en Afrique australe, les perspectives économiques de certains pays pourraient nettement se dégrader en 2024 ; en outre, il en résulterait des pressions sur les dépenses publiques et les soldes extérieurs. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne pourrait s'en trouver aggravée, ce qui entraînerait de graves difficultés sur le plan humanitaire tout en compromettant la productivité et les perspectives économiques.

S'adapter à des coûts d'emprunt élevés dans un monde exposé à des chocs multiples : priorités pour l'action publique

Quoique la région donne enfin des signes de rétablissement économique, de nombreux pays doivent faire face à des **coûts d'emprunt élevés** et restent en proie à de pesantes contraintes financières et à des facteurs de vulnérabilité liés à leur endettement. Dans un **monde davantage exposé aux chocs**, ces difficultés s'amplifient⁴. Pour s'adapter, les pouvoirs publics doivent résolument **adopter un ensemble de réformes intérieures fortes tout en s'appuyant sur l'aide extérieure**. Sur le plan intérieur, il convient de poursuivre le resserrement de la politique budgétaire, tout en limitant le plus possible les dommages que ce dernier pourrait causer au développement économique. Les autorités monétaires doivent continuer de s'attacher en premier lieu à assurer la stabilité des prix, tout en complétant les efforts budgétaires et en stimulant la croissance à condition que l'inflation diminue. Pour s'adapter à un environnement de taux d'intérêt élevés et renforcer leurs capacités de résistance, il sera essentiel que les autorités mettent en œuvre des réformes structurelles visant à diversifier les sources de financement et le tissu de l'activité économique. Comme il faudra du temps à ces réformes pour faire sentir leurs effets, il est urgent que les pays **obtiennent des financements moins coûteux, notamment auprès de leurs partenaires internationaux**.

Politique budgétaire : redresser les comptes publics sans entraver le développement

Au cours de la dernière décennie, la position budgétaire de nombreux pays d'Afrique subsaharienne s'est dégradée, et cette tendance s'est aggravée au fil des chocs successifs et du fait des besoins de soutien budgétaire qu'ils ont engendrés. Les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement se sont ainsi intensifiés dans la région. À présent, les pouvoirs publics réagissent en reconstituant leurs marges de manœuvre budgétaires et en se désendettant pour renforcer leur capacité d'emprunt future. Dans certains pays, l'assainissement budgétaire est plus urgent qu'ailleurs, en raison d'une grave pénurie de financements, entretenue par le renchérissement du service de la dette et le manque d'accès aux financements. Cette situation, à laquelle s'ajoutent des dépréciations de change, exacerbe les contraintes de financement. C'est ainsi que l'Éthiopie, en ne parvenant pas à honorer le paiement d'un coupon sur une euro-obligation en décembre 2023, est devenue le dernier pays de la région à s'être trouvé en situation de défaut de paiement.

³ L'Afrique subsaharienne représentait près de 50 % des décès liés au terrorisme en 2022 (d'après le rapport de Vision of Humanity « Global Terrorism Index 2022 »).

⁴ Voir également l'encadré 1.1 de l'édition d'avril 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont entamé le rééquilibrage de leurs comptes publics. Environ les deux tiers des pays ont déjà amélioré leurs soldes budgétaires en 2023, et l'on s'attend à ce que les déficits budgétaires passent d'une valeur médiane de 5,2 % du PIB en 2022 à 3,7 % du PIB en 2024 (graphique 8). Si tous les pays ne s'y prennent pas de la même façon pour rééquilibrer leurs budgets, environ 40 % de ceux qui s'y emploient concentrent l'essentiel de l'effort en début de période. Par exemple, au sein du groupe de pays qui réduisent leur déficit budgétaire sur une période de trois ans entre 2022 et 2025, le pays médian a procédé à près de la moitié de l'ajustement total au cours de la première année, c'est-à-dire en 2023.

Les efforts d'ajustement budgétaire en cours se répartissent de manière à peu près égale : presque la moitié de ceux-ci visent à accroître les recettes alors que le reste consiste à réduire les dépenses. Concernant ces réductions des dépenses, la moitié des pays procédant à des ajustements, dont le Botswana, le Cameroun et le Kenya, s'efforcent de préserver leurs ratios investissement sur PIB, tout en effectuant des coupes dans les dépenses courantes. Les autres entendent réduire les dépenses en capital à hauteur de 1,4 % du PIB en moyenne, ce qui pourrait ralentir la croissance future.

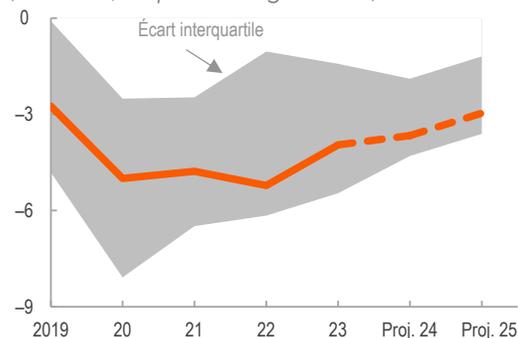
À l'heure où les besoins de financement augmentent et que les sources se tarissent et deviennent plus coûteuses, les mesures de rééquilibrage budgétaire de l'Afrique subsaharienne doivent être mises en œuvre de façon à répondre aux besoins propres à chaque pays tout en réduisant autant que possible les effets néfastes pour l'économie et les populations. Pour cela, il faudra notamment :

Augmenter les recettes publiques. Pour mettre en œuvre l'ajustement nécessaire, tout en préservant la croissance économique et les dépenses sociales, il est essentiel de s'attacher davantage à augmenter les recettes qu'à réduire les dépenses publiques (bien qu'il soit également possible d'améliorer l'efficacité des dépenses, comme nous le verrons plus loin). En mettant l'accent sur les hausses d'impôt, il est possible de lever plus de fonds sans nuire aux investissements dans des domaines essentiels comme les infrastructures, la santé et l'éducation. L'« écart fiscal » de la région, qui correspond à la différence entre les recouvrements réels et les recouvrements potentiels, est estimé à environ 5 % du PIB (voir la note d'analyse intitulée « Réduire les déficits budgétaires en Afrique subsaharienne sans compromettre le développement »). Cet écart est une belle occasion d'augmenter les recettes en mettant en œuvre des politiques fiscales plus judicieuses et en améliorant l'administration fiscale. Il est possible d'optimiser le recouvrement de l'impôt en simplifiant le système fiscal, en élargissant l'assiette de l'impôt, en faisant mieux respecter les obligations fiscales et en tirant parti des nouvelles technologies. Le succès des registres de vente électroniques en Éthiopie est un exemple éloquent sur ce dernier point. Une stratégie de recettes publiques à moyen terme (qui décrit à la fois les changements de politique et les améliorations d'ordre administratif) permet d'orienter les réformes, de les rendre plus crédibles et d'en faciliter la mise en œuvre. Grâce à l'appui technique du FMI, des pays comme le Bénin, le Cameroun, l'Éthiopie, le Rwanda et le Togo mettent au point de telles stratégies, tandis que le Kenya, le Libéria, l'Ouganda et le Sénégal les mettent d'ores et déjà en œuvre. L'autre avantage de la hausse des recettes est qu'elle accroît la capacité d'emprunt et la qualité de crédit d'un pays, ce qui lui permet par la suite d'emprunter à moindres frais.

Procéder à un rééquilibrage progressif. La solution idéale serait d'étaler le rééquilibrage des finances publiques dans le temps, car cela permettrait d'éviter des changements brusques et perturbateurs. Avec un ajustement plus prononcé en fin de période, les autorités disposeraient aussi de plus de temps pour mettre en œuvre d'importantes réformes et adopter des mesures pour en atténuer les effets négatifs. Cependant, de nombreux pays sont confrontés à des besoins urgents de financement du budget en raison de la pénurie de financements actuelle. Pour beaucoup, l'adoption de mesures immédiates en vue de rééquilibrer les finances publiques paraît inévitable, ce qui pourrait également renforcer la confiance autour des efforts déployés dans la région. L'approche retenue pour réduire les déficits variera d'un pays à l'autre. Par exemple, pour les pays riches en ressources naturelles, le choix d'une approche

Graphique 8. Solde budgétaire, dons inclus, 2019-25

(Médiane, en pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

plus graduelle pour rééquilibrer les finances publiques peut se justifier, étant donné que les prix des combustibles devraient rester faibles à moyen terme.

S'assurer la confiance de la population. Le soutien de l'opinion publique est essentiel à la réussite des plans de rééquilibrage budgétaire. Pour cela, il est indispensable de communiquer clairement sur l'importance des mesures d'ajustement, sur les avantages qu'elles peuvent apporter, sur les risques encourus si rien n'est fait à temps, même si certaines catégories de la population peuvent subir certains coûts à court terme. D'autres stratégies peuvent aider à influencer l'opinion publique, comme **proposer de mesures de soutien ciblées qui aident les personnes négativement affectées, planifier minutieusement le calendrier des réformes et démontrer la détermination des autorités à gérer les finances de manière responsable et transparente.**

Faire face à une charge de la dette élevée. Il s'agit là d'importants facteurs de vulnérabilité en matière d'endettement : sur 35, 19 PFR d'Afrique subsaharienne étaient en situation de surendettement ou bien risquaient fort de le devenir à fin 2023. En plus de procéder à un rééquilibrage des finances publiques, certains pays peuvent également adopter des mesures supplémentaires, visant notamment à améliorer la publication des données sur la dette, à procéder à des refinancements et, en collaboration avec les créanciers, à prolonger les échéances des prêts et à étaler les remboursements. Il est essentiel d'améliorer la gestion des finances publiques et des risques, et de renforcer la transparence budgétaire et la surveillance des entreprises publiques pour aider à contrôler les « ajustements stocks-flux » de la dette, causés par certains problèmes, comme l'accumulation d'arriérés, la hausse des dépenses hors budget et l'augmentation des garanties. **De plus, plusieurs pays de la région (Éthiopie, Ghana, Tchad et Zambie) travaillent actuellement à la restructuration de leur dette dans le cadre commun du Groupe des Vingt (G20) pour le traitement de la dette.** La coordination entre les créanciers a été difficile, mais des progrès ont été accomplis. Le Ghana a conclu un accord de principe sur le traitement de sa dette avec ses créanciers bilatéraux officiels en janvier 2024, en deux fois moins de temps que le Tchad deux ans auparavant, et le moratoire de la dette de l'Éthiopie à fin 2023 a également connu une évolution positive. Après avoir conclu un accord avec les créanciers officiels en juin 2023, les autorités zambiennes et le Comité directeur des détenteurs d'euro-obligations sont convenus, en mars 2024, d'un traitement de la dette conforme aux paramètres des programmes et au principe de comparabilité du traitement définis dans le cadre commun du G20. Parmi les mesures visant à améliorer ce processus, citons la mise en place par le FMI, la Banque mondiale et le G20 d'une table ronde mondiale sur la dette souveraine, dont l'objectif est de resserrer la coordination entre créanciers et de s'attaquer aux problèmes de restructuration.

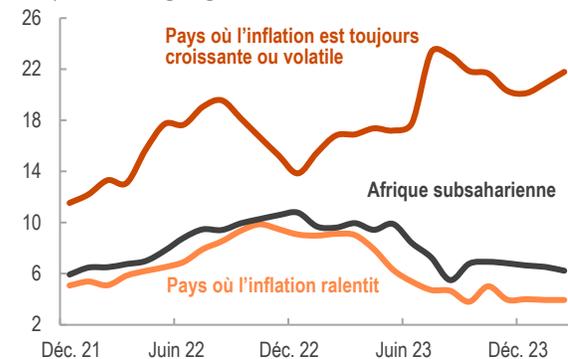
Politique monétaire : maintenir la stabilité des prix tout en soutenant la croissance

Après avoir atteint son pic en novembre 2022, l'inflation globale en Afrique subsaharienne est en baisse, même si la situation varie d'un pays à l'autre (graphique 9). Dans l'idéal, la politique monétaire pourrait compléter les efforts budgétaires et soutenir la croissance. Cependant, d'après les dernières données disponibles de février 2024, environ un tiers des pays sont toujours confrontés à une inflation à deux chiffres, en grande partie causée par d'importantes dépréciations monétaires (notamment en Angola, au Malawi, au Nigéria, en Zambie et au Zimbabwe). Même parmi les pays qui ont enregistré une forte baisse de l'inflation, **seuls quelques-uns ont réduit leurs taux directeurs au cours des 12 derniers mois** (Botswana, Ghana et Mozambique). La majorité d'entre eux ont choisi de poursuivre le resserrement de leur politique monétaire ou de maintenir des taux directeurs élevés, alors même que l'inflation a amorcé sa descente.

Le choix d'adopter une politique monétaire prudente repose sur deux facteurs principaux. Premièrement, le taux médian

Graphique 9. Inflation médiane, déc. 2021-févr. 2024

(En pourcentage, glissement annuel)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Note : Les séries de pays correspondant à différents groupes sont déterminées en fonction de l'évolution de l'inflation au cours des trois derniers mois. L'inflation ralentit dans plus de la moitié des pays.

d'inflation hors énergie et alimentation ne s'est que récemment approché des niveaux enregistrés avant la pandémie. Deuxièmement, les pays d'Afrique subsaharienne ont entamé leurs cycles de resserrement plus tard que les autres PEPD, ce qui les oblige à rattraper leur retard, alors même que de nombreux PEPD ont commencé à assouplir leur politique dès le second semestre 2023. Cela a entraîné un **décalage du cycle de resserrement des conditions monétaires**, le taux directeur médian de la région ayant culminé environ 12 mois plus tard que dans d'autres PEPD.

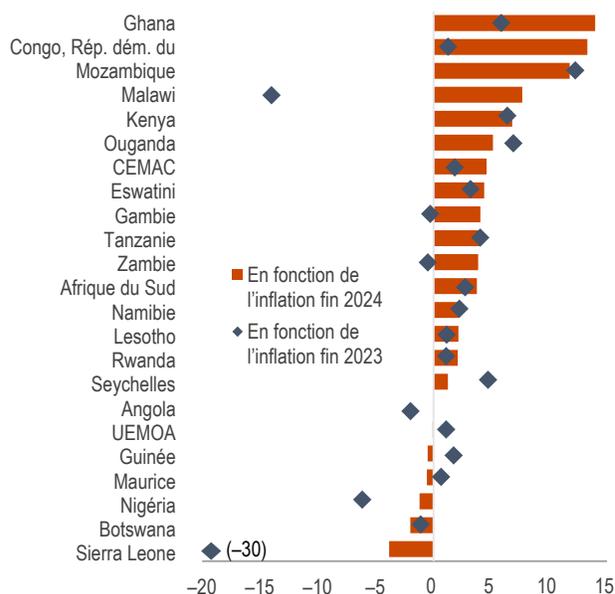
Néanmoins, de plus en plus de signes indiquent que d'autres pays de la région pourraient bientôt disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour baisser les taux d'intérêt. Les taux directeurs en termes réels sont devenus de plus en plus positifs dans l'ensemble de la région (graphique 10). De plus, près de la moitié des pays ayant une cible d'inflation implicite ou explicite ont déjà vu l'inflation revenir en dessous ou à l'intérieur de leurs fourchettes cibles en février 2024 (graphique 11).

Les décideurs, composant avec des coûts d'emprunt élevés et l'impact des ajustements budgétaires dans un contexte marqué par une croissance médiocre, doivent mener une tâche délicate : trouver, dans la mesure du possible, le bon équilibre entre poursuivre l'objectif de stabilité des prix et amortir les retombées négatives du rééquilibrage des finances publiques. Notamment :

- Près de la moitié des pays de la région voient les pressions inflationnistes montrer des signes clairs d'atténuation, avec une inflation en dessous ou à l'intérieur des fourchettes cibles. Dans ces pays, les banques centrales pourraient envisager **d'assouplir progressivement leur politique monétaire pour adopter une orientation plus neutre**. Cette démarche permettrait de créer des conditions de financement plus accommodantes, de stimuler l'investissement privé et d'atténuer les effets du rééquilibrage budgétaire.
- Dans environ un tiers des pays, l'inflation a tendance à baisser, mais elle dépasse un peu les cibles. Dans ce cas, **une « pause »** dans le resserrement de la politique monétaire peut être justifiée pour garantir la stabilité des prix.
- Pour les autres pays, où l'inflation continue d'augmenter après avoir largement dépassé la cible, les décideurs devraient **résolument resserrer leur politique monétaire** jusqu'à ce que l'inflation soit clairement placée sur une trajectoire descendante qui lui permettrait de revenir dans la fourchette visée par la banque centrale. Le maintien de la stabilité des prix devrait être l'objectif immédiat, et les efforts pour réduire l'inflation peuvent s'accompagner de mesures destinées à atténuer la crise du coût de la vie. Là où le financement monétaire est répandu, il

Graphique 10. Taux directeurs réels, février 2024

(En pourcentage)

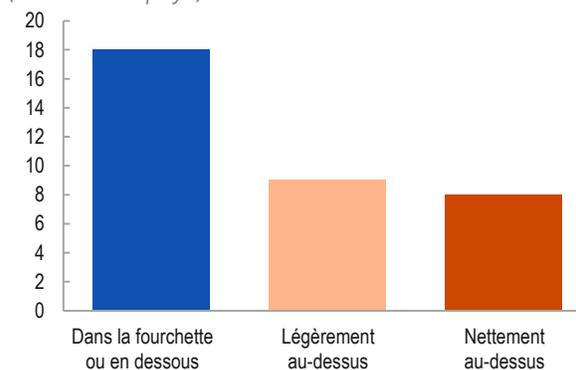


Sources : Haver Analytics ; base de données des statistiques financières internationales du FMI ; calculs des services du FMI.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Graphique 11. Inflation : taux effectifs et taux visés, février 2024

(Nombre de pays)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Note : Les données relatives à l'inflation remontent à février 2024, quand il ne s'agit pas des plus récentes dont on dispose. Légèrement au-dessus = taux compris entre la borne supérieure de la fourchette visée et le double de ce chiffre. Nettement au-dessus = taux supérieur au double de la borne supérieure de la fourchette visée.

est essentiel d'éliminer cette pratique et de lancer des opérations de stérilisation (par exemple en Éthiopie). Là où la politique monétaire est trop accommodante et contribue à l'inflation, les banques centrales devraient retirer les liquidités excédentaires, en particulier si la transmission de la politique monétaire est entravée (Angola, Nigéria, CEMAC).

D'une manière plus générale, **il est essentiel de mieux coordonner les politiques budgétaire, monétaire et de change** afin d'éviter que les conditions monétaires ne soient trop accommodantes, ce qui pourrait relancer les pressions inflationnistes. Par exemple, un resserrement de la politique monétaire peut être particulièrement pertinent quand un rééquilibrage budgétaire entraîne une hausse de l'inflation (par exemple en raison d'un retrait des subventions à l'énergie). Toutefois, une hausse des taux directeurs pourrait augmenter les coûts de financement, ce qui contribuerait à la hausse des paiements d'intérêts par l'État. Cette hausse des paiements d'intérêts doit être absorbée dans le cadre du budget existant. Une communication claire et prospective sur les objectifs de la politique économique, notamment en faisant connaître le calendrier des mesures, pourrait permettre d'influencer les anticipations du marché et de réduire l'incertitude.

Les pressions sur les taux de change et les pénuries de devises demeurent des préoccupations majeures pour les décideurs. En 2023, la plupart des devises de la région ont perdu de la valeur par rapport au dollar (graphique 12). Le fait que les taux directeurs dans les pays d'Afrique subsaharienne aient augmenté plus lentement que dans les pays avancés a contribué aux dépréciations du taux de change de la région. D'autres facteurs sont aussi entrés en jeu, comme la diminution des entrées de capitaux, les entraves aux exportations et la monétisation des déficits budgétaires élevés dans un petit nombre de pays.

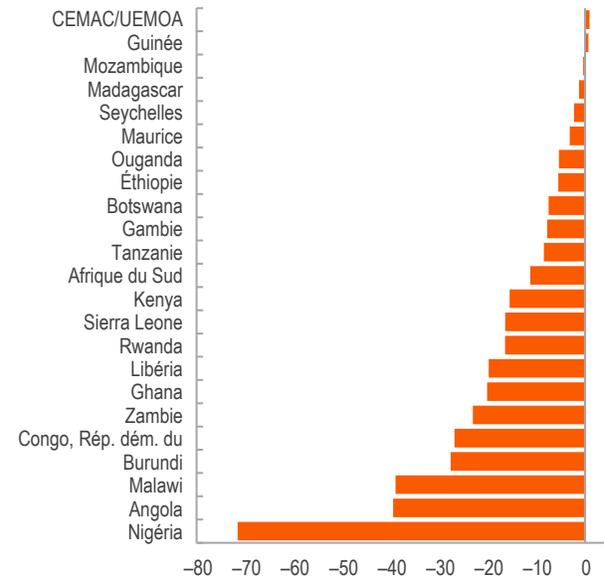
Dans les pays où le régime de change est flexible et où les pressions sur les taux de change persistent, il est toujours nécessaire de mener en parallèle un ajustement du taux de change, un resserrement de la politique monétaire et des mesures ciblées pour atténuer les effets économiques négatifs. La marge de manœuvre des pouvoirs publics pour répondre aux pressions de change est limitée par le niveau modeste des réserves extérieures (environ 80 % des pays disposaient de réserves inférieures à cinq mois d'importations à fin 2023). En outre, le recours à des restrictions à l'importation et à des mesures administratives est particulièrement déconseillé ; cela risque de provoquer des distorsions et décourage l'activité économique et l'investissement. **Pour les pays dotés d'un régime fixe**, l'objectif principal est de maintenir un niveau adéquat de réserves de change, en alignant les taux directeurs sur leur taux de change d'ancrage respectif afin de préserver la stabilité extérieure.

Réformes structurelles : élargir les sources de financement et diversifier le potentiel de croissance

Les recommandations relatives aux réformes structurelles formulées dans les rapports précédents restent pertinentes pour stimuler la croissance et le développement en Afrique subsaharienne. Toutefois, dans un monde plus exposé aux chocs et dans un contexte marqué par des coûts d'emprunt plus élevés, les priorités structurelles décrites ci-après traitent plus spécifiquement de ces défis.

Graphique 12. Taux de change, janv. 2023-févr. 2024

(Variation en pourcentage par rapport au dollar)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Pour faire face à l'augmentation des coûts d'emprunt, il est nécessaire de trouver d'autres sources de financement plus abordables et plus stables, mais aussi de dépenser plus judicieusement.

Attirer les investissements directs étrangers. Le rôle des IDE a été crucial pour le développement de nombreux pays émergents, où ces investissements ont permis de fournir un financement stable, de faciliter l'accès à la technologie et de créer des emplois. Cependant, l'Afrique subsaharienne ne reçoit que 3 % des IDE mondiaux. Compte tenu des coûts d'emprunt élevés dans la région, **il est essentiel que la mise en œuvre de réformes viables et présentant un bon rapport coût/efficacité devienne une priorité pour mobiliser davantage d'IDE.** En soi, le fait de mettre l'accent sur des réformes qui garantissent la stabilité macroéconomique et réduisent l'incertitude politique peut renforcer la confiance des investisseurs. D'autres mesures efficaces existent, comme celles visant à améliorer le climat des affaires, à assurer l'égalité

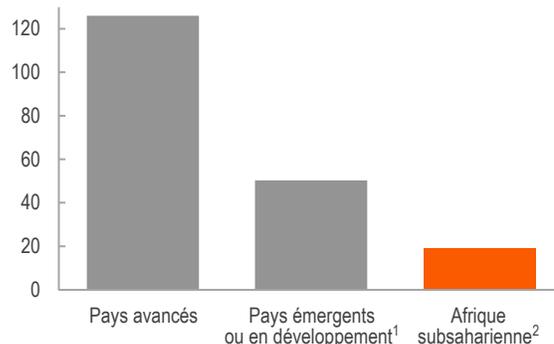
des conditions de concurrence entre les entreprises publiques et privées, à réduire les formalités administratives et à renforcer la gouvernance. Par exemple, le Sénégal a considérablement réduit le temps nécessaire pour créer une nouvelle entreprise en simplifiant les démarches administratives et en réduisant les coûts de transaction (le délai qui auparavant était de deux mois est aujourd'hui de seulement 48 heures). Cette décision a grandement contribué à renforcer son attractivité auprès des investisseurs, comme l'illustre l'augmentation des flux nets d'IDE, qui sont passés de 1,6 % du PIB en 2012 à 9,3 % en 2022, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

Favoriser les marchés financiers intérieurs. Le développement des marchés intérieurs pourrait également offrir une autre source de financement pour la région. Aujourd'hui, ces marchés sont moins développés que dans d'autres parties du monde. Si l'on exclut l'Afrique du Sud, la capitalisation boursière moyenne dans les pays d'Afrique subsaharienne est inférieure à 20 % de son PIB (graphique 13), ce qui est nettement inférieur à ce que l'on trouve dans les autres PEPD (50 %) et bien inférieur à ce qui est observé dans les pays avancés (126 %). Pour développer les marchés financiers, il est nécessaire de mettre en place des cadres institutionnels solides qui protègent le droit de propriété et l'exécution des contrats, favorisent la concurrence bancaire et améliorent l'infrastructure financière. Comme pour attirer les IDE, les États doivent également garantir la stabilité économique, mais aussi accroître la transparence et réduire les risques. De plus, le développement des marchés financiers intérieurs permettra d'utiliser de manière plus productive l'épargne, souvent conservée sous forme d'actif non financier, en la convertissant en capital d'investissement. Étant donné que le secteur privé de la région est constitué en majorité de petites et moyennes entreprises, favoriser l'inclusion financière à travers le développement des services bancaires mobiles, de la microfinance et de l'éducation financière permettrait à ces entreprises d'accéder plus facilement au financement.

Améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques. Face à des coûts d'emprunt plus élevés et à des contraintes de financement plus fortes, **il est essentiel de dépenser chaque centime de la manière la plus judicieuse qui soit pour garantir un rendement maximal.** Cependant, les pays d'Afrique subsaharienne accusent un retard important en matière d'efficacité des dépenses publiques, près de la moitié de la valeur potentielle des investissements publics ne se matérialisant pas (résultat bien inférieur au niveau d'inefficacité mesuré à 34 % en 2020 dans d'autres pays émergents⁵). Ce constat appelle à adopter une approche plus stratégique dans la sélection des projets, à garantir la transparence des marchés publics et à réduire au maximum les coûts de gestion des projets. Les investissements devraient en priorité être dirigés vers les secteurs à rendement social et privé élevé, notamment les infrastructures,

Graphique 13. Capitalisation boursière en 2023

(Moyenne, en pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Fédération internationale des Bourses de valeurs ; calculs des services du FMI.

Note : L'échantillon englobe 79 places boursières dans 70 pays.

¹Hors Afrique subsaharienne.

²Hors Afrique du Sud.

⁵ À partir de l'analyse utilisant la base de données sur l'investissement public et le stock de capital du FMI et la base de données EGIP du département des finances publiques du FMI.

l'éducation et les soins de santé, conformément aux objectifs de développement durable. En outre, les efforts déployés pour lutter contre la corruption peuvent améliorer la qualité des investissements et renforcer la confiance du public.

Dans un monde davantage exposé aux chocs, il est essentiel de diversifier les sources de la croissance économique pour réduire la volatilité et renforcer la résilience :

Accélérer la diversification de l'économie. Les pays de la région riches en ressources naturelles représentaient près des trois quarts du PIB total de la région en 2022. Cette forte dépendance les expose à la volatilité des prix mondiaux des produits de base. En outre, les huit pays exportateurs de pétrole devraient enregistrer une réduction significative de leurs recettes pétrolières, qui devraient d'ici 2050 baisser de moitié par rapport à leur niveau de 2020 (dans l'hypothèse d'un scénario modéré de transition énergétique (Note d'analyse « Gérer l'incertitude et la transition énergétique dans les pays exportateurs de pétrole », octobre 2022). Pour atténuer ces risques et renforcer la résilience de ces pays, il est crucial pour ces derniers de se détourner du pétrole et de diversifier leurs économies, notamment en développant les secteurs de l'industrie manufacturière, des services et de la technologie. Pour les pays de la région riches en minerais essentiels à la transition vers les énergies propres, cette diversification économique pourrait impliquer de ne plus se limiter à l'extraction et à l'exportation de minerais bruts, mais de passer à leur transformation, ce qui augmenterait ainsi leur valeur ajoutée, créerait des emplois plus qualifiés et favoriserait les retombées technologiques (Note d'analyse « L'Afrique subsaharienne en quête de ressources : tirer parti de l'abondance des minerais essentiels »). À moyen terme, il sera essentiel d'encourager les mesures qui soutiennent l'innovation, le développement des compétences, l'amélioration de la logistique et la connectivité pour parvenir à une transformation structurelle qui rendra les économies plus compétitives et plus résilientes.

Intégration avec les partenaires commerciaux de la région. En tissant des relations commerciales avec d'autres pays que leurs partenaires traditionnels, les pays africains peuvent diversifier la destination des exportations et la provenance des importations, atténuant ainsi les risques associés au ralentissement économique dans une région donnée. La zone de libre-échange continentale africaine offre un horizon prometteur à cet égard, mais, pour assurer son succès, il est primordial de réduire substantiellement les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, de prendre des mesures pour faciliter les échanges et d'améliorer le climat des affaires ainsi que les infrastructures commerciales. Jusqu'à présent, la mise en œuvre de ces mesures a été lente et modeste, limitée à quelques pays et à un champ d'application restreint. Pleinement mises en œuvre, ces mesures pourraient augmenter le commerce médian de marchandises de 53 % en Afrique et de 15 % avec le reste du monde (El-Ganainy et al., 2023). L'amélioration de l'intégration régionale pourrait également créer un marché plus vaste et plus interconnecté, renforçant ainsi l'intérêt des investisseurs pour la région.

Appel à la solidarité et au soutien de la communauté internationale

Il faudra du temps aux réformes intérieures pour produire des résultats. Dans l'intervalle, les pays d'Afrique subsaharienne auront besoin du soutien de la communauté internationale. D'après les estimations, les besoins bruts de financement extérieur des PFR de la région s'élèveront à environ 70 milliards de dollars par an (6 % du PIB) entre 2024 et 2028 (graphique 14). Il est crucial que les créanciers officiels (multilatéraux et bilatéraux) continuent de jouer leur rôle en fournissant des financements à la région et en soutenant les efforts de réforme des différents pays. Cependant, ces créanciers et bailleurs de fonds reçoivent à l'heure actuelle de nombreuses demandes concurrentes venant de différentes parties du monde. Les discussions en cours sur la manière de mieux utiliser les bilans des banques de développement multilatérales et régionales pourraient contribuer à fournir davantage de financements aux PFR (Holland et Pazarbasioglu, 2024). De même, les réévaluations continues des engagements des bailleurs de fonds et créanciers bilatéraux officiels envers les pays (à la fois les fournisseurs traditionnels d'aide publique au développement et les créanciers non membres du Club de Paris) pourraient améliorer l'allocation de dons et de fonds concessionnels limités, notamment aux pays les plus pauvres.

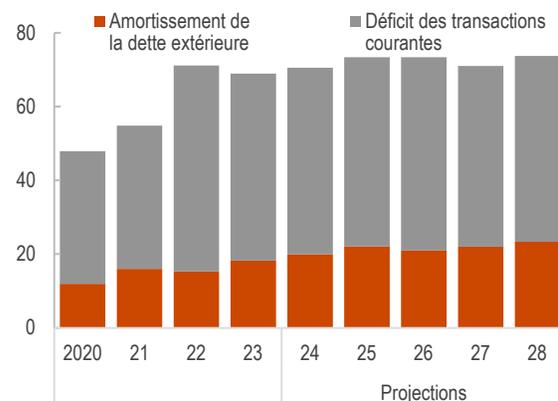
Certains pays confrontés à des déficits de financement extérieur pourraient aussi être amenés à solliciter le soutien du FMI. Au cours des quatre dernières années, le FMI est devenu un soutien de poids pour l'Afrique subsaharienne. Depuis 2020, la demande d'aide financière a nettement augmenté dans toute la région, amenant le FMI à déboursier 34 milliards de dollars de financement, dont une majeure partie à des conditions concessionnelles. Les allocations de droits de tirage spéciaux de 2021 ont apporté une contribution supplémentaire de 23 milliards de dollars, portant le soutien total à environ 58 milliards de dollars, dont 0,8 milliard de dollars provenant du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Actuellement, plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne (27 sur 45) bénéficient d'accords de financement avec le FMI, qui leur a versé environ 6 milliards de dollars rien qu'en 2023.

Le FMI met davantage l'accent sur la croissance inclusive, notamment en aidant mieux les pays à augmenter leurs dépenses sociales. Ces dernières années, presque tous les nouveaux programmes du FMI pour l'Afrique subsaharienne ont inclus des objectifs en matière de dépenses sociales, qui devaient représenter environ 2 % du PIB (valeur médiane) en 2022 et 2023. Les questions climatiques font également l'objet d'une plus grande attention de la part du FMI. Depuis décembre 2022, neuf pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Niger, Rwanda, Sénégal et Seychelles) ont conclu des accords dans le cadre de la nouvelle facilité pour la résilience et la durabilité. En outre, le FMI joue un rôle crucial dans le développement des capacités, en fournissant de l'assistance technique et des formations. L'Afrique subsaharienne a notamment bénéficié directement de près de 40 % des activités de développement des capacités menées par le FMI en 2023. Une initiative de mobilisation des ressources intérieures va bientôt être lancée pour aider les pays à surmonter leurs difficultés de financement et à obtenir des investissements pour le développement.

Enfin, trois étapes clés mettant en lumière les efforts concertés du FMI pour répondre aux besoins changeants de la région ont été franchies. Premièrement, les quotes-parts des pays membres du FMI ont été augmentées de 50 % après l'achèvement de la 16^e révision générale des quotes-parts, une décision complétée par l'engagement des pays membres à réfléchir aux stratégies possibles pour réaligner les quotes-parts d'ici juin 2025. Deuxièmement, l'Afrique subsaharienne est désormais mieux représentée au sein du FMI avec l'ajout d'un 25^e siège au conseil d'administration (le troisième attribué au continent africain). Cet aménagement vient souligner la valeur accordée à la diversité de points de vue aux plus hauts niveaux des instances décisionnaires. Ces avancées illustrent les efforts déployés par la communauté internationale pour amplifier l'influence de l'Afrique sur la scène économique mondiale, tout comme l'adhésion permanente de l'Union africaine au G20, groupe dont la présidence sera d'ailleurs assurée par l'Afrique du Sud en 2025. Troisièmement, les objectifs de la première étape de collecte de fonds pour le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), l'instrument de prêt concessionnel du FMI, ont été atteints. En mars 2024, 19,5 milliards de dollars avaient été collectés au total pour les ressources de prêt du fonds fiduciaire RPC, ainsi que 3,1 milliards de dollars pour les ressources de bonification. Plus tard cette année, le FMI réexaminera ses facilités et ses financements au titre du fonds fiduciaire RPC afin de renforcer ses financements concessionnels en faveur des PFR, dont beaucoup se trouvent en Afrique subsaharienne. Dans un contexte marqué par la volatilité de l'économie mondiale, l'objectif de cette revue est de trouver un équilibre en assurant un soutien financier adéquat aux PFR tout en restaurant la viabilité financière à long terme du fonds fiduciaire RPC.

Graphique 14. Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : besoins bruts de financement extérieur, 2020-28

(En milliards de dollars)



Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : Les besoins bruts agrégés de financement extérieur des pays à faible revenu correspondent à la somme de l'ensemble des besoins bruts positifs de financement extérieur au sein du groupe.

Bibliographie

- Andrle, Michal, Patrick Blagrove, Pedro Españat, Keiko Honjo, Benjamin Hunt, Mika Kortelainen, René Lalonde, Douglas Laxton, Eleonora Mavroei, Dirk Muir, and Sussana Mursula. 2015. "[The Flexible System of Global Models-FSGM](#)." IMF Working Paper 2015/64, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Caldara, Dario, and Matteo Iacoviello. 2022. "[Measuring Geopolitical Risk](#)." *American Economic Review* 112, no. 4: 1194-1225.
- Ebeke, Christian, and Dilan Ölcer. 2013 "[Fiscal Policy over the Election Cycle in Low-Income Countries](#)." IMF Working Paper 2013/153, International Monetary Fund, Washington, DC.
- El-Ganainy, Asmaa A., Shushanik Hakobyan, Fei Liu, Hans Weisfeld, Céline Allard, Hippolyte W. Balima, Celine Bteish, Rahul Giri, Daniel S. Kanda, Sergii Meleshchuk, and Gustavo Ramirez. 2023 "[Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World](#)." Departmental Paper 2023/3, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fofack, Hippolyte. 2021. "[The Ruinous Price for Africa of Pernicious 'Perception Premiums'](#)." AGI, Brookings Institution Report, October.
- Gaspar, Vitor, Sanjeev Gupta, and Carlos Mulas-Granados. 2017. "[Fiscal politics](#)." International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gbohoui, William, Rasmané Ouedraogo, and Y. Modeste Some. 2023. "[Sub-Saharan Africa's Risk Perception Premium: In the Search of Missing Factors](#)." IMF Working Paper 2023/130, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Griffith-Jones, Stephany, and Moritz Kraemer. 2021. "[Credit rating agencies and developing economies](#)." UN/DESA Working Paper No. 175.
- Holland, Allison and Ceyla Pazarbasioglu. 2024. "[How to Ease Rising External Debt-Service Pressures in Low-Income Countries](#)" IMF Blog, International Monetary Fund, Washington, D.C.
- International Monetary Fund. 2024. "[Macroeconomic Developments and Prospects for Low-Income Countries](#)." IMF [Policy Paper 2024/011](#), Washington, DC.
- Presbitero, Andrea, Dhaneshwar Ghura, Olumuyiwa S. Adedeji, and Lamin Njie. 2016. "[Sovereign bonds in developing countries: Drivers of issuance and spreads](#)." *Review of Development Finance* 6, no. 1: 1-15.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans le présent rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 29 mars 2024 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays fragiles ou touchés par un conflit (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 135,00 dollars sur la période 2019-22, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 135,00 dollars sur la période 2019-22 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2024.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2024.

¹Les données et les projections pour 2020-29 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2024.

¹Les données et les projections pour 2020-29 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Pour la Zambie, les projections pour 2024-25 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2024.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Les données et les projections pour 2020-29 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

⁴Les réserves officielles incluent les avoirs extérieurs détenus par le fonds pétrolier et de stabilisation du Ghana, mais excluent les avoirs grevés.

⁵Pour la Zambie, les projections pour 2024-25 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁶En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel								Prix à la consommation							
	(Variation annuelle en pourcentage)								(Variation annuelle en pourcentage)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
Afrique du Sud	1,6	-6,0	4,7	1,9	0,6	0,9	1,2	5,3	3,3	4,6	6,9	5,9	4,9	4,5		
Angola	2,0	-5,6	1,2	3,0	0,5	2,6	3,1	16,3	22,3	25,8	21,4	13,6	22,0	12,8		
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,3	5,8	6,0	6,0	1,2	3,0	1,7	1,4	2,8	3,0	2,0		
Botswana	4,1	-8,7	11,9	5,8	3,2	3,6	4,6	4,6	1,9	6,7	12,2	5,1	4,0	4,5		
Burkina Faso	5,7	1,9	6,9	1,8	3,6	5,5	5,8	1,0	1,9	3,9	13,8	0,9	2,1	2,0		
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	2,7	4,3	5,4	7,1	7,3	8,3	18,9	27,0	22,0	20,0		
Cabo Verde	3,0	-20,8	5,6	17,1	4,8	4,7	4,7	1,1	0,6	1,9	7,9	3,1	2,0	2,0		
Cameroun	4,4	0,5	3,6	3,6	4,0	4,3	4,5	1,9	2,5	2,3	6,3	7,2	5,9	5,5		
Comores	3,1	-0,2	2,0	2,6	3,0	3,5	4,0	1,8	0,8	-0,0	12,4	8,5	2,0	2,2		
Congo, Rép. du	0,3	-6,3	1,1	1,7	4,0	4,4	3,2	2,3	1,4	2,0	3,0	4,5	3,6	3,0		
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	6,0	8,8	6,1	4,7	5,7	10,2	11,4	9,0	9,3	19,9	17,2	8,5		
Côte d'Ivoire	6,6	0,7	7,1	6,9	6,2	6,5	6,4	1,5	2,4	4,2	5,2	4,4	3,8	3,0		
Érythrée ¹	4,6	2,6		
Eswatini	2,5	-1,6	10,7	0,5	5,1	3,7	3,3	5,9	3,9	3,7	4,8	4,9	3,9	3,1		
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	7,2	6,2	6,5	14,4	20,4	26,8	33,9	30,2	25,6	18,2		
Gabon	3,7	-1,8	1,5	3,0	2,3	2,9	2,7	2,3	1,7	1,1	4,3	3,6	2,1	2,2		
Gambie	2,5	0,6	5,3	4,9	5,6	6,2	5,8	6,3	5,9	7,4	11,5	17,0	15,1	10,5		
Ghana	6,5	0,5	5,1	3,1	2,3	2,8	4,4	11,8	9,9	10,0	31,7	37,5	22,3	11,5		
Guinée	6,2	4,7	5,6	4,0	5,7	4,1	5,6	11,4	10,6	12,6	10,5	7,8	11,0	10,2		
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,4	4,2	4,2	5,0	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	7,2	3,0	2,0		
Guinée équatoriale	-2,7	-4,8	-0,4	3,2	-5,9	0,5	-4,6	2,5	4,8	-0,1	4,9	2,5	4,4	1,8		
Kenya	4,7	-0,3	7,6	4,8	5,5	5,0	5,3	7,4	5,3	6,1	7,6	7,7	6,6	5,5		
Lesotho	1,3	-5,3	1,7	1,6	1,9	2,4	2,5	5,1	5,0	6,0	8,3	6,3	6,4	5,4		
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,6	5,3	6,2	12,5	17,0	7,8	7,6	10,1	6,3	5,1		
Madagascar	3,2	-7,1	5,7	4,0	3,8	4,5	4,6	7,0	4,2	5,8	8,2	9,9	7,8	7,3		
Malawi	4,1	0,9	4,6	0,8	1,6	3,3	3,8	17,2	8,6	9,3	20,8	30,3	27,9	14,7		
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,5	4,5	4,0	4,5	1,1	0,5	3,8	9,7	2,1	1,0	2,0		
Maurice	3,7	-14,5	3,4	8,9	6,9	4,9	3,7	3,0	2,5	4,0	10,8	7,0	4,9	3,6		
Mozambique	5,5	-1,2	2,4	4,4	6,0	5,0	5,0	7,0	3,1	5,7	9,8	6,1	4,4	5,5		
Namibie	2,8	-8,1	3,5	4,6	3,2	2,6	2,6	5,2	2,2	3,6	6,1	5,9	4,8	4,8		
Niger	5,9	3,5	1,4	11,9	1,4	10,4	6,1	0,7	2,9	3,8	4,2	3,7	6,4	4,6		
Nigéria	3,0	-1,8	3,6	3,3	2,9	3,3	3,0	11,6	13,2	17,0	18,8	24,7	26,3	23,0		
Ouganda	5,3	-1,1	5,5	6,3	4,8	5,6	6,5	6,8	2,8	2,2	7,2	5,4	3,8	4,9		
République centrafricaine	-0,7	1,0	1,0	0,5	0,7	1,3	1,7	4,9	0,9	4,3	5,6	3,2	4,7	4,6		
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	8,2	6,9	6,9	7,0	3,9	7,7	0,8	13,9	14,0	5,8	5,0		
Sao Tomé-et-Principe	3,6	2,6	1,9	0,1	-0,3	2,9	4,1	8,1	9,8	8,1	18,0	21,2	14,2	7,8		
Sénégal	5,0	1,3	6,5	4,0	4,1	8,3	10,2	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	3,9	2,0		
Seychelles	6,6	-11,7	0,6	15,0	3,7	3,2	3,8	3,0	1,2	9,8	2,6	-1,0	-0,2	2,6		
Sierra Leone	5,0	-2,0	4,1	3,5	3,4	4,0	4,5	10,0	13,4	11,9	27,2	47,7	39,1	21,7		
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	-5,2	-0,1	5,6	6,8	98,6	24,0	30,2	-3,2	40,2	54,8	21,7		
Tanzanie	6,7	4,5	4,8	4,7	5,0	5,5	6,0	7,3	3,3	3,7	4,4	4,0	4,0	4,0		
Tchad	2,8	-2,1	-0,9	3,1	4,4	2,9	3,7	1,9	5,3	-1,6	6,9	2,7	3,1	3,1		
Togo	5,4	2,0	6,0	5,8	5,4	5,3	5,3	1,4	1,8	4,5	7,6	5,1	2,7	2,0		
Zambie	4,3	-2,8	6,2	5,2	4,3	4,7	4,8	9,0	15,7	22,0	11,0	11,0	11,4	7,8		
Zimbabwe ²	4,6	-7,8	8,4	6,5	5,3	3,2	3,2	30,2	557,2	98,5	193,4	667,4	561,0	554,7		
Afrique subsaharienne	3,8	-1,6	4,7	4,0	3,4	3,8	4,0	8,3	10,2	11,0	14,5	16,2	15,3	12,4		
<i>Médiane</i>	4,4	-1,2	4,9	4,0	4,1	4,4	4,6	4,5	3,6	4,6	8,2	6,7	4,9	4,8		
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	-0,1	5,2	5,0	4,5	4,9	5,3	8,0	11,2	10,7	15,2	16,0	14,1	10,6		
Pays riches en ressources naturelles	3,1	-2,5	4,1	3,4	2,5	3,0	3,2	8,8	11,0	11,5	14,7	17,5	17,2	14,2		
Pays exportateurs de pétrole	2,7	-2,3	3,1	3,2	2,5	3,3	3,0	11,1	12,9	15,7	17,1	20,1	22,4	18,6		
Hors Nigéria	2,1	-3,6	1,6	3,0	1,6	3,1	3,2	10,0	12,2	12,7	12,8	9,5	13,0	8,3		
Autres pays riches en ressources naturelle	3,4	-2,7	5,1	3,5	2,4	2,8	3,3	6,5	9,2	7,7	12,5	15,0	12,5	10,2		
Hors Afrique du Sud	5,6	0,4	5,5	5,0	4,1	4,5	5,1	8,1	15,4	10,9	18,1	24,2	19,8	15,4		
Pays pauvres en ressources naturelles	5,9	0,8	6,5	5,7	5,8	5,7	6,1	7,1	7,9	9,8	14,1	12,9	10,7	8,1		
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-2,9	4,5	3,4	2,6	3,2	3,3	8,2	8,5	10,5	13,1	14,3	14,0	11,4		
Pays à faible revenu	6,0	1,8	5,3	5,6	5,4	5,4	5,7	8,8	14,9	12,5	18,3	21,3	18,6	15,1		
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,1	-0,2	4,2	4,2	4,0	4,2	4,1	10,2	15,6	16,3	20,3	25,6	25,1	21,2		
Zone franc	4,4	0,3	4,5	4,8	4,2	5,5	5,4	1,6	2,5	2,7	6,5	4,2	3,7	3,1		
CEMAC	2,5	-1,5	1,8	3,1	2,7	3,4	3,1	2,2	2,9	1,2	5,6	5,1	4,5	4,0		
UEMOA	5,7	1,3	6,0	5,7	4,9	6,6	6,6	1,2	2,2	3,5	7,0	3,8	3,4	2,6		
COMESA (pays membres d'AFSS)	5,9	0,4	6,5	5,9	5,7	5,3	5,6	9,4	17,3	14,7	19,6	23,9	20,6	16,4		
CAE-5	5,5	0,9	6,5	5,2	5,3	5,4	5,9	7,1	4,4	4,4	7,1	6,8	5,5	5,1		
CEDEAO	4,0	-0,7	4,4	3,9	3,4	4,1	4,1	9,3	10,2	12,7	16,9	20,1	19,4	15,8		
Union douanière d'Afrique australe	1,7	-6,1	5,0	2,1	0,9	1,1	1,5	5,2	3,2	4,6	7,1	5,9	4,8	4,5		
SADC	2,8	-4,2	4,6	3,4	2,2	2,6	3,0	7,7	10,8	9,6	11,7	13,3	13,0	10,7		

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)							Dette publique (En pourcentage du PIB)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	-4,0	-9,6	-5,5	-4,3	-6,0	-6,1	-6,3	44,9	68,9	68,8	71,1	73,9	75,4	77,9
Angola	-0,5	-1,9	3,8	0,7	-0,1	2,7	3,1	59,8	138,7	83,7	64,8	84,5	70,3	61,8
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,5	-3,7	-2,9	30,1	46,1	50,3	54,2	54,2	53,4	52,4
Botswana	-0,9	-10,9	-2,4	0,0	-0,6	-3,6	-0,7	17,6	18,7	18,7	17,8	19,4	17,9	16,8
Burkina Faso	-3,3	-5,2	-7,5	-10,7	-6,8	-5,7	-4,7	31,1	43,8	55,6	58,4	61,9	63,3	63,4
Burundi	-5,1	-6,3	-5,2	-10,6	-9,1	-5,9	-3,3	45,1	66,0	66,6	68,4	62,8	72,7	62,7
Cabo Verde	-5,0	-9,3	-7,7	-4,3	-0,3	-3,2	-2,1	102,1	148,1	153,1	127,5	115,4	112,2	108,0
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,1	-0,7	-0,4	-0,4	27,6	44,9	46,8	45,3	41,9	39,2	36,5
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-4,0	-4,5	-3,4	-2,4	18,1	24,3	26,3	28,1	33,2	35,5	36,3
Congo, Rép. du	-2,1	-1,1	1,6	8,9	3,6	4,9	3,6	59,7	102,5	97,8	92,5	100,8	94,6	89,4
Congo, Rép. dém du	0,5	-3,2	-1,8	-0,5	-2,2	-1,6	-1,2	18,0	16,2	15,7	14,3	14,3	11,1	8,9
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,8	-6,6	-5,2	-4,0	-3,0	32,4	46,3	50,2	55,3	57,1	57,7	56,9
Érythrée ¹	-2,3	235,6
Eswatini	-4,5	-4,5	-4,5	-3,8	-1,1	-0,9	-2,7	22,5	41,0	40,2	41,0	37,8	37,2	38,0
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-2,5	-2,0	-2,5	49,2	53,7	53,8	47,1	38,0	30,5	28,6
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	-0,7	-1,8	-4,2	-6,4	44,5	78,3	65,8	63,6	70,5	73,1	78,9
Gambie	-4,2	-2,4	-4,8	-4,9	-3,0	-2,6	-1,3	70,2	85,9	83,1	82,9	71,7	64,3	59,7
Ghana	-6,6	-17,4	-12,0	-11,8	-4,6	-5,0	-4,3	49,6	72,3	79,2	93,3	86,1	83,6	80,9
Guinée	0,6	-3,1	-1,7	-0,8	-1,6	-3,0	-2,6	40,2	47,8	42,7	40,2	40,3	35,1	32,6
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,9	-6,1	-7,6	-3,8	-3,0	55,0	77,7	78,8	80,4	77,8	76,5	74,0
Guinée équatoriale	-5,0	-1,8	2,6	13,6	1,7	3,3	0,6	25,2	49,4	42,1	34,6	42,4	37,7	36,8
Kenya	-6,2	-8,1	-7,2	-6,1	-5,3	-4,0	-3,2	46,7	68,0	68,2	68,4	73,3	73,0	70,3
Lesotho	-3,1	-0,0	-5,4	-5,2	3,1	2,8	-2,2	43,7	54,7	58,4	62,9	63,6	63,2	62,3
Libéria	-3,9	-4,0	-2,5	-5,3	-6,4	-5,0	-5,0	28,7	58,7	53,3	53,9	55,7	56,5	57,7
Madagascar	-2,1	-4,0	-2,8	-5,5	-4,9	-3,8	-4,6	38,1	51,9	51,8	53,4	56,6	56,1	55,6
Malawi	-3,8	-8,2	-8,6	-9,4	-7,6	-6,6	-7,5	35,5	54,8	61,5	75,8	81,3	74,9	74,6
Mali	-2,7	-5,4	-4,8	-4,9	-4,8	-4,2	-3,6	31,5	46,9	50,3	52,9	53,0	55,1	55,7
Maurice	-3,3	-10,5	-4,1	-3,1	-3,3	-3,7	-3,0	62,2	94,7	88,8	84,2	81,1	81,0	80,8
Mozambique	-4,2	-4,6	-3,9	-5,2	-2,7	-3,3	-1,2	78,0	120,0	104,3	99,3	91,9	96,9	94,7
Namibie	-6,1	-8,1	-8,7	-6,0	-3,7	-2,1	-3,3	38,2	64,3	70,4	70,5	67,2	65,4	64,2
Niger	-3,7	-4,8	-5,9	-6,8	-5,5	-4,1	-3,0	27,8	45,0	51,3	50,7	51,8	48,9	47,4
Nigéria	-3,1	-5,6	-5,5	-5,4	-4,2	-4,6	-4,2	21,7	34,5	35,7	39,4	46,3	46,6	46,8
Ouganda	-3,0	-7,8	-7,5	-6,3	-5,0	-4,1	-3,6	27,8	46,3	50,4	49,9	49,9	49,7	48,6
République centrafricaine	-0,9	-3,4	-6,0	-5,3	-3,5	-3,1	-1,9	47,5	44,4	48,5	54,2	55,7	55,6	54,4
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-5,7	-5,5	-7,0	-3,4	33,0	65,6	66,7	61,1	62,1	69,9	71,7
Sao Tomé-et-Principe	-5,2	2,9	-1,5	-2,2	0,9	0,9	1,5	78,4	70,8	62,4	58,1	49,5	42,6	37,4
Sénégal	-3,9	-6,4	-6,3	-6,6	-4,9	-3,9	-3,1	47,2	69,2	73,3	76,0	79,6	72,5	67,6
Seychelles	1,5	-14,8	-5,6	-0,8	-1,5	-1,4	-0,4	65,0	77,4	71,2	58,9	56,7	58,3	57,2
Sierra Leone	-5,1	-5,8	-7,3	-10,3	-7,3	-3,0	-3,6	51,5	76,3	79,4	94,1	80,0	69,7	67,8
Soudan du Sud	-5,7	-5,5	-9,3	4,2	8,0	4,1	3,8	53,0	49,3	52,2	39,9	54,1	48,3	42,1
Tanzanie	-2,7	-2,6	-3,5	-3,9	-3,5	-2,7	-2,6	36,7	41,3	43,4	44,9	46,3	46,1	44,4
Tchad	-0,7	1,2	-1,4	4,2	-1,3	-1,0	-0,7	30,7	41,2	42,1	35,9	35,1	32,3	31,4
Togo	-3,8	-7,0	-4,7	-8,3	-6,6	-6,0	-3,0	48,3	62,2	64,9	66,5	67,2	68,3	66,5
Zambie ²	-6,3	-13,8	-8,1	-7,8	-6,8	-6,1	-5,4	50,9	140,0	111,0	99,5	115,2
Zimbabwe ³	-3,3	0,8	-2,2	-6,0	-7,8	-9,9	-9,8	51,5	84,5	58,6	100,6	90,2	98,5	86,8
Afrique subsaharienne	-3,3	-6,5	-4,9	-4,4	-4,1	-3,7	-3,4	37,6	57,0	56,2	57,2	60,1	58,5	56,8
<i>Médiane</i>	-3,1	-5,0	-4,8	-5,2	-4,0	-3,7	-3,0	40,6	56,7	58,5	58,6	59,5	58,3	57,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,7	-4,4	-4,1	-3,4	-2,8	-2,5	42,5	63,2	59,8	59,7	60,0	55,8	52,7
Pays riches en ressources naturelles	-3,2	-6,7	-4,7	-4,0	-4,0	-3,9	-3,7	36,1	55,9	54,5	56,1	60,8	60,6	59,3
Pays exportateurs de pétrole	-2,6	-4,6	-3,7	-3,0	-2,6	-1,9	-1,7	30,1	48,4	44,9	45,8	53,9	52,4	50,5
Hors Nigéria	-1,7	-2,0	0,5	1,7	0,1	1,2	1,0	47,7	87,2	66,6	58,4	67,4	59,2	54,5
Autres pays riches en ressources naturelles	-3,8	-8,4	-5,6	-4,9	-5,0	-5,0	-4,8	42,4	62,4	62,1	65,4	65,9	65,3	64,3
Hors Afrique du Sud	-3,5	-7,2	-5,6	-5,5	-4,2	-4,1	-3,5	38,8	55,7	54,7	59,4	58,5	56,5	52,9
Pays pauvres en ressources naturelles	-3,6	-6,0	-5,4	-5,7	-4,2	-3,4	-2,9	43,5	60,3	61,3	60,6	58,3	54,2	51,9
Pays à revenu intermédiaire	-3,5	-7,4	-5,2	-4,5	-4,3	-4,0	-3,7	37,1	59,0	58,1	59,3	65,2	65,6	64,9
Pays à faible revenu	-2,5	-3,7	-3,9	-4,2	-3,7	-3,2	-2,9	39,2	51,3	50,5	51,2	48,4	45,1	42,4
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-4,4	-4,4	-4,3	-3,4	-3,1	-2,9	28,7	42,6	42,8	44,9	46,9	44,4	42,1
Zone franc	-2,7	-4,2	-4,0	-3,3	-3,5	-2,8	-2,4	34,6	53,0	55,3	56,4	58,1	56,8	55,5
CEMAC	-2,4	-2,0	-1,4	2,5	-0,3	-0,2	-0,9	35,2	57,2	55,3	52,5	53,8	51,3	49,8
UEMOA	-3,0	-5,5	-5,5	-6,8	-5,3	-4,2	-3,2	34,7	50,5	55,3	58,8	60,6	59,9	58,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	-3,4	-5,6	-4,8	-4,9	-4,2	-3,5	-3,3	42,4	60,6	57,7	58,1	55,6	50,8	47,3
CAE-5	-4,4	-6,5	-6,2	-5,6	-4,7	-3,8	-3,1	39,3	56,2	57,7	57,6	59,5	59,4	57,3
CEDEAO	-3,3	-6,7	-6,1	-6,3	-4,5	-4,4	-3,7	27,6	43,2	46,2	49,9	55,2	56,4	55,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,1	-5,5	-5,8	-5,9	43,5	66,3	66,4	68,3	70,6	71,6	73,6
SADC	-3,2	-7,1	-4,0	-3,4	-4,4	-4,1	-4,0	45,1	70,4	63,9	64,4	68,0	66,3	64,7

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)							Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	66,4	74,0	70,1	71,1	72,1	74,3	75,6	-3,5	1,9	3,7	-0,5	-1,6	-1,8	-1,9
Angola	34,6	38,4	24,4	20,0	21,6	20,1	20,0	3,0	1,5	11,2	9,6	3,1	4,9	4,6
Bénin	28,1	30,5	32,7	33,4	30,7	30,7	30,7	-4,9	-1,7	-4,2	-6,0	-5,6	-5,0	-4,6
Botswana	44,7	52,5	45,4	40,0	40,7	42,1	42,0	2,0	-10,3	-1,3	3,0	-0,4	-1,2	2,5
Burkina Faso	32,4	44,1	48,6	46,1	42,5	43,5	44,7	-5,1	4,2	0,4	-7,2	-7,9	-5,7	-4,1
Burundi	27,0	46,3	50,6	56,6	55,7	54,7	53,5	-14,1	-9,7	-11,6	-16,2	-13,3	-17,3	-15,3
Cabo Verde	85,5	116,9	114,3	95,9	95,5	96,2	95,4	-6,3	-15,3	-12,2	-3,4	-5,3	-6,1	-6,3
Cameroun	21,7	26,6	29,1	29,4	29,9	30,1	29,8	-3,3	-3,7	-4,0	-3,4	-2,8	-2,8	-2,8
Comores	25,1	31,2	37,1	37,1	38,2	38,9	38,7	-3,1	-1,8	-0,3	-0,5	-6,0	-5,8	-5,3
Congo, Rép. du	26,6	32,7	30,8	27,5	31,8	34,3	34,7	-2,2	12,6	12,8	18,5	3,2	2,5	-0,1
Congo, Rép. dém du	11,5	19,9	21,6	19,5	21,3	21,8	22,2	-4,4	-2,1	-1,0	-5,0	-5,4	-4,1	-3,2
Côte d'Ivoire	10,9	13,5	14,9	14,1	11,4	11,7	11,6	-0,3	-3,1	-3,9	-7,7	-6,0	-3,8	-2,6
Érythrée ¹	207,6	14,9
Eswatini	26,8	32,3	29,7	28,1	27,9	27,5	27,5	6,0	7,1	2,6	-2,7	2,2	2,1	1,1
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	24,9	22,5	23,3	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-2,9	-2,6	-1,7
Gabon	23,7	27,9	23,1	22,8	26,4	26,4	26,4	5,2	-0,5	3,3	10,4	4,2	4,0	3,0
Gambie	38,6	56,0	59,2	54,6	49,3	45,5	43,8	-7,6	-3,0	-4,2	-4,2	-4,1	-4,4	-3,1
Ghana	24,1	30,8	29,4	29,5	29,4	27,9	28,2	-5,6	-2,5	-2,7	-2,1	-1,7	-1,9	-2,2
Guinée	24,2	27,8	25,5	29,1	25,7	26,3	24,7	-16,3	-16,2	-2,5	-8,6	-8,7	-10,6	-10,0
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,5	46,7	46,1	45,2	44,4	-2,4	-2,6	-0,8	-9,6	-9,4	-5,6	-4,6
Guinée équatoriale	13,2	17,5	14,7	16,4	19,7	19,2	19,3	-8,4	-0,8	4,2	2,4	-1,3	-2,7	-2,7
Kenya	36,8	37,2	35,2	33,9	34,0	34,0	34,0	-6,9	-4,7	-5,2	-5,2	-3,9	-4,3	-4,2
Lesotho	35,6	41,1	39,1	38,7	40,1	38,4	37,4	-6,2	-1,8	-5,4	-9,6	-2,9	-1,1	-7,0
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	26,8	27,0	27,2	-20,1	-16,4	-17,8	-19,0	-26,5	-24,8	-24,5
Madagascar	23,4	28,7	28,6	28,9	30,1	32,1	33,6	-2,7	-5,4	-4,9	-5,4	-4,5	-4,8	-4,7
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	23,6	23,6	23,6	-10,2	-13,8	-14,1	-3,2	-6,9	-7,1	-9,4
Mali	26,9	31,3	39,5	41,1	37,8	37,8	37,8	-5,2	-2,2	-7,4	-8,0	-9,0	-5,1	-4,4
Maurice	104,3	156,7	159,9	140,9	132,9	132,2	135,5	-5,8	-8,8	-13,0	-11,5	-5,9	-5,3	-4,8
Mozambique	44,7	59,0	56,2	55,0	50,9	51,3	51,2	-30,9	-27,4	-22,6	-34,7	-11,0	-38,7	-42,9
Namibie	58,3	71,5	70,6	63,0	63,2	63,7	63,8	-8,1	3,0	-11,2	-13,1	-10,9	-7,2	-6,6
Niger	17,5	19,2	20,1	19,4	18,4	18,5	18,8	-12,6	-13,2	-14,1	-16,2	-12,8	-5,1	-4,3
Nigéria	24,3	25,2	25,2	25,8	33,6	30,0	30,5	1,2	-3,7	-0,7	0,2	0,3	0,6	-0,1
Ouganda	17,4	22,5	21,8	20,4	20,6	20,7	20,5	-5,6	-9,5	-9,3	-8,8	-7,7	-7,3	-7,6
République centrafricaine	24,0	30,3	33,3	31,9	31,9	31,0	30,7	-7,1	-8,2	-11,1	-12,7	-9,0	-7,7	-6,7
Rwanda	22,4	29,0	29,9	29,2	29,2	27,4	28,6	-10,5	-12,1	-11,2	-9,8	-11,7	-12,1	-9,8
Sao Tomé-et-Principe	41,1	32,5	29,5	28,1	25,4	23,4	23,4	-17,4	-11,2	-12,1	-13,1	-12,9	-9,2	-8,9
Sénégal	34,6	45,3	48,2	51,9	50,1	47,9	61,3	-7,2	-10,9	-12,1	-19,9	-15,1	-8,9	-4,8
Seychelles	64,4	101,6	93,4	80,5	82,8	86,5	85,9	-15,3	-12,3	-10,1	-6,9	-7,3	-8,4	-8,5
Sierra Leone	22,2	29,5	32,4	35,5	32,5	26,4	25,0	-23,0	-7,9	-9,5	-11,0	-4,0	-2,8	-3,7
Soudan du Sud	22,3	23,2	17,6	14,4	14,9	13,1	13,0	4,5	-18,9	-9,4	9,7	1,7	3,9	5,7
Tanzanie	22,3	21,7	22,0	22,8	23,4	23,5	23,7	-7,1	-2,5	-3,8	-5,6	-5,3	-4,2	-3,6
Tchad	11,0	15,3	17,1	18,8	20,6	22,4	23,5	-3,8	-2,8	-1,9	5,4	-2,5	-2,3	-3,0
Togo	37,2	46,6	48,1	50,4	50,4	51,0	51,5	-4,9	-0,3	-2,2	-4,2	-3,4	-3,9	-3,6
Zambie	21,7	31,2	24,3	27,1	29,4	29,4	29,7	0,3	10,6	9,7	3,7	-1,8	3,7	5,2
Zimbabwe ²	23,9	14,8	14,9	18,8	15,9	15,8	15,6	-7,9	2,5	1,0	1,0	0,4	0,2	1,0
Afrique subsaharienne	35,3	38,6	37,2	36,7	38,3	37,4	37,8	-2,7	-2,7	-1,0	-2,0	-2,8	-2,8	-2,6
Médiane	26,4	31,0	30,3	29,3	30,4	30,0	30,2	-5,3	-3,4	-4,1	-5,3	-5,3	-4,4	-4,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,2	32,7	31,4	30,3	29,8	29,3	29,8	-4,4	-3,9	-3,0	-3,5	-4,1	-3,7	-3,3
Pays riches en ressources naturelles	36,8	40,0	38,1	38,1	41,0	40,0	40,3	-1,7	-1,4	0,8	-0,0	-1,6	-1,3	-1,3
Pays exportateurs de pétrole	25,1	27,0	25,0	24,8	30,9	28,3	28,6	1,0	-2,9	0,9	2,5	0,6	1,1	0,6
Hors Nigéria	26,9	31,2	24,5	22,5	24,3	23,9	23,9	0,6	-0,5	4,6	7,1	1,1	1,7	1,3
Autres pays riches en ressources naturelles	48,3	52,3	50,2	50,3	50,3	50,8	51,1	-4,4	-0,1	0,7	-2,4	-3,3	-2,7	-2,4
Hors Afrique du Sud	26,3	30,8	30,6	30,4	30,2	29,9	30,0	-5,8	-2,3	-2,5	-4,3	-4,8	-3,5	-2,7
Pays pauvres en ressources naturelles	30,2	34,7	34,6	33,1	31,5	30,8	31,7	-6,9	-6,3	-6,4	-7,9	-5,6	-5,8	-5,2
Pays à revenu intermédiaire	38,4	42,1	39,9	39,6	42,3	41,2	41,9	-1,4	-1,7	0,4	-0,5	-1,6	-1,3	-1,3
Pays à faible revenu	24,9	28,9	29,8	29,0	27,9	27,3	27,6	-7,8	-5,5	-5,0	-6,3	-5,4	-5,5	-5,0
Pays fragiles ou touchés par un conflit	25,2	27,7	28,3	28,0	31,8	29,5	29,9	-1,6	-3,7	-1,9	-2,0	-2,1	-2,8	-2,8
Zone franc	21,6	26,9	29,0	29,1	28,1	28,2	29,8	-3,3	-2,8	-3,5	-4,8	-5,6	-3,7	-3,0
CEMAC	19,6	24,6	25,0	25,2	27,1	27,7	27,8	-2,4	-0,9	0,5	3,7	-0,8	-1,0	-1,6
UEMOA	22,9	28,3	31,2	31,1	28,6	28,5	30,8	-4,3	-4,0	-5,8	-10,0	-8,4	-5,2	-3,7
COMESA (pays membres d'AFSS)	30,1	34,4	33,7	32,0	31,2	30,6	30,9	-5,7	-4,1	-3,8	-4,6	-4,1	-3,5	-2,9
CAE-5	27,4	29,5	28,7	28,1	28,4	28,3	28,3	-7,0	-5,3	-5,9	-6,4	-5,7	-5,5	-5,2
CEDEAO	24,2	26,9	27,4	27,9	32,0	29,5	30,4	-1,0	-4,0	-2,4	-2,8	-3,0	-2,7	-2,5
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,3	68,3	68,8	69,6	71,6	72,7	-3,4	1,5	3,0	-0,7	-1,8	-1,9	-1,8
SADC	49,9	55,1	51,0	50,3	50,8	51,5	51,9	-3,4	-0,2	1,8	-0,8	-2,3	-2,5	-2,5

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur							Réserves						
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>							<i>(Mois d'importations de biens et de services)</i>						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	15,0	23,4	18,6	18,8	21,0	21,9	22,6	5,8	6,4	5,5	6,2	5,7	5,2	4,8
Angola	33,6	91,2	69,2	43,2	54,6	52,9	46,5	9,3	9,5	6,5	7,3	7,7	7,7	7,7
Bénin ¹	15,6	30,3	35,2	37,8	41,0	44,7	45,8
Botswana	15,4	12,5	10,1	9,3	10,1	9,2	7,6	11,4	6,4	6,6	7,0	7,0	6,2	6,2
Burkina Faso ¹	21,0	23,1	24,5	26,1	26,1	25,9	25,6
Burundi	19,5	17,5	19,9	19,6	19,8	31,9	31,1	2,5	1,0	2,2	1,5	0,7	1,7	2,4
Cabo Verde	78,4	132,9	123,9	105,7	95,2	93,3	90,6	5,7	7,6	6,7	5,6	5,9	6,2	6,1
Cameroun ²	18,4	32,5	30,3	30,9	28,9	28,8	27,6
Comores	17,1	23,5	25,4	27,3	32,6	34,8	35,5	7,1	7,9	8,6	6,6	6,4	6,9	6,5
Congo, Rép. du ²	24,4	29,2	23,3	24,5	24,6	22,3	21,4
Congo, Rép. dém du	17,8	15,5	16,3	14,9	16,6	16,8	15,8	0,9	0,4	1,1	1,7	2,0	2,2	2,3
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,5	30,3	35,1	36,0	37,7	36,7
Érythrée ³	62,2	2,8
Eswatini	8,8	15,2	14,9	17,4	19,2	20,4	21,7	3,7	3,1	3,0	2,4	3,0	3,1	3,0
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,3	17,4	13,9	11,7	2,0	2,0	1,5	0,8
Gabon ²	29,8	49,0	36,1	34,6	34,4	30,0	28,5
Gambie	37,5	49,4	47,2	47,6	43,7	39,2	35,2	3,6	5,8	7,7	5,4	4,9	4,9	4,6
Ghana ⁴	29,8	42,0	41,7	42,7	43,8	46,5	47,7	3,0	3,7	4,0	1,2	1,6	2,2	2,8
Guinée	23,2	27,2	24,5	21,9	19,7	18,1	18,3	2,2	1,9	2,6	3,2	2,5	2,2	2,3
Guinée-Bissau ¹	30,0	43,9	38,5	39,4	35,5	33,0	31,2
Guinée équatoriale ²	8,5	15,4	12,2	10,0	10,0	8,2	6,6
Kenya	22,8	30,6	31,1	31,2	33,9	38,3	37,6	4,6	4,6	4,7	4,4	3,7	4,1	4,1
Lesotho	35,4	47,5	43,1	44,0	47,1	46,8	45,9	4,8	4,1	5,0	4,0	4,2	4,7	4,5
Libéria	18,4	41,1	37,2	35,3	35,1	35,3	36,4	2,1	2,2	3,9	2,9	2,0	1,9	1,9
Madagascar	23,5	35,9	33,2	33,2	36,6	38,2	39,0	3,4	4,8	4,5	4,6	5,4	5,3	5,4
Malawi	19,4	31,8	30,9	32,0	27,9	31,8	31,9	2,5	0,8	0,5	0,5	1,8	2,9	3,9
Mali ¹	22,8	31,5	27,1	27,2	24,6	24,1	24,2
Maurice	13,3	20,2	23,2	19,3	20,6	17,5	16,7	8,4	14,4	12,8	11,4	9,7	9,7	9,5
Mozambique	63,1	90,2	82,9	73,9	66,7	65,5	63,1	3,5	4,6	2,6	3,1	2,2	2,1	2,0
Namibie	12,2	18,8	14,5	17,2	18,0	17,2	15,4	3,4	4,0	4,5	4,5	4,4	5,0	5,2
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	32,9	32,0	29,1	28,7
Nigéria	3,7	8,0	9,1	9,4	11,6	18,0	19,6	6,1	6,5	6,3	6,0	5,4	5,8	6,1
Ouganda	16,6	30,0	29,5	26,7	26,5	27,3	26,9	4,6	4,3	4,7	3,1	3,0	3,6	4,0
République centrafricaine ²	29,3	37,3	33,7	36,1	34,6	33,1	31,9
Rwanda	28,0	54,8	53,5	47,0	51,0	60,2	65,2	3,9	5,3	4,6	3,6	3,8	3,9	4,2
Sao Tomé-et-Principe	84,3	65,1	59,5	57,8	50,6	46,5	44,4	3,7	4,4	3,7	2,3	1,0	1,9	2,6
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,9	47,0	43,2	39,4	36,2
Seychelles	34,4	35,3	38,6	28,1	28,0	32,2	34,0	3,6	3,7	3,7	3,2	3,2	3,4	3,6
Sierra Leone	31,6	48,3	48,3	47,6	51,4	43,8	44,4	3,2	4,5	5,6	3,7	2,7	2,6	2,5
Soudan du Sud	50,0	49,9	50,1	42,8	51,0	44,9	42,1	1,7	0,1	1,0	0,9	0,8	1,4	1,9
Tanzanie	26,0	29,4	29,6	29,2	29,4	30,6	28,8	4,8	5,3	4,0	3,7	3,9	3,9	3,9
Tchad ²	18,2	20,7	17,9	16,5	14,9	13,1	14,6
Togo ¹	13,3	29,5	26,0	26,4	25,6	26,8	27,0
Zambie ⁵	26,4	66,5	54,1	39,2	40,1	2,7	1,3	2,8	3,1	3,1	3,6	4,6
Zimbabwe ⁶	31,6	26,6	19,7	22,6	22,0	20,4	19,9	0,5	0,1	1,1	0,7	0,1	0,2	0,4
Afrique subsaharienne	16,7	26,6	24,8	23,8	25,6	27,2	26,5	5,2	5,0	4,6	4,6	4,0	3,9	3,9
<i>Médiane</i>	22,7	31,6	30,6	31,1	30,7	31,8	31,1	3,6	4,4	4,2	3,4	3,2	3,6	4,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,7	36,6	34,0	31,6	31,5	30,6	28,9	4,3	3,8	3,6	3,4	3,0	3,2	3,2
Pays riches en ressources naturelles	14,9	23,9	21,8	20,9	23,5	25,8	25,5	5,5	5,5	5,0	5,1	4,6	4,5	4,5
Pays exportateurs de pétrole	11,1	20,2	19,6	18,1	21,6	26,7	26,2	6,3	6,2	5,7	5,9	5,5	5,8	5,9
Hors Nigéria	27,0	54,0	44,3	35,6	39,2	36,8	33,5	6,6	5,5	4,4	5,8	5,7	5,8	5,7
Autres pays riches en ressources naturelles	18,8	27,2	23,5	23,3	24,8	25,2	25,1	4,7	4,8	4,5	4,4	4,0	3,8	3,8
Hors Afrique du Sud	24,1	31,1	29,0	28,0	28,4	28,1	27,1	3,3	3,2	3,3	2,5	2,4	2,5	2,8
Pays pauvres en ressources naturelles	24,1	34,5	33,9	32,5	30,9	30,2	28,6	3,6	3,7	3,5	2,9	2,3	2,7	2,7
Pays à revenu intermédiaire	14,8	25,2	23,2	22,5	25,6	28,9	28,7	5,8	5,8	5,3	5,4	4,9	4,9	4,9
Pays à faible revenu	24,7	30,7	29,4	27,4	25,5	24,0	22,7	2,8	2,8	2,7	2,1	1,9	2,1	2,2
Pays fragiles ou touchés par un conflit	11,3	17,4	17,6	16,9	18,2	20,2	19,7	4,8	4,8	4,5	4,2	3,4	3,2	3,2
Zone franc	20,6	33,0	30,1	31,7	31,3	31,0	30,2	4,6	4,7	4,4	4,2	3,5	3,4	3,4
CEMAC	19,9	31,3	26,8	26,6	25,6	24,1	23,3	4,3	3,4	3,3	4,2	4,0	4,2	3,8
UEMOA	21,4	34,0	32,1	34,9	34,6	34,8	34,0	4,9	5,5	5,1	4,2	3,2	3,0	3,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	22,4	30,0	29,0	26,5	25,3	24,3	22,7	3,2	3,1	3,1	2,7	2,3	2,7	2,7
CAE-5	22,7	31,1	31,2	30,4	31,7	34,6	33,8	4,6	4,7	4,4	3,9	3,6	3,9	4,0
CEDEAO	10,3	18,8	19,5	19,6	22,9	28,7	29,4	5,1	5,3	5,2	4,5	3,7	3,6	3,8
Union douanière d'Afrique australe	14,9	22,9	18,2	18,4	20,5	21,2	21,7	5,9	6,2	5,4	6,1	5,7	5,2	4,9
SADC	20,6	32,4	27,0	25,4	27,7	27,8	26,8	5,7	5,6	4,8	5,3	5,0	4,8	4,7

Voir la liste des sources à la page 20.